

# BULLETIN MUNICIPAL

## Réalville



« Dessine-moi la mairie de Réalville »  
1<sup>er</sup> prix— Fatima El Haddouchi (CM1/CM2 B).

# SOMMAIRE

- Le mot du Maire,	P.3
- Invitation vœux, vos élus	P.4
- Informations utiles,	P.5
- Les finances publiques 2022,	P.6/7
- Les réalisations d'investissements 2022,	P.8/9/10
- Panneau Pocket,	P.11
- Les projets à venir 2023,	P.12
- Extinction nocturne éclairage public,	P.13
- L'école communale,	P.14
- Le Cross de l'école 1ère édition,	P.15
- La Fibre / Plan Communal de Sauvegarde	P.16
- Le Service National Universel (SNU),	P.17
- Le Syndicat Mixte du Lemboulas,	P.18
- Le marché hebdomadaire,	P.19
- Le Souvenir Français,	P.20/21
- Le Pays Midi Quercy,	P.22/23
- Le changement de nom de famille,	P.24
- L'Etat Civil 2022,	P.24/25
- Le recensement citoyen,	P.26
- La Communauté de Communes du Quercy Caussadais,	P.27
- Les associations,	P.28 à 41
- Nos amis les bêtes,	P.42
- Les nuisibles,	P.43
- La déchèterie,	P.44
- Le tri, les déchets,	P.45
- C'est bon à savoir ,	P.46/47
- Pages enfants,	P.48/49/50
- Notes,	P.51
- Numéros utiles,	P.52



## Le mot du Maire



Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous... Je le souhaite du fond du cœur afin que les Réalvilloises et Réalvillois, comme tous les français, retrouvent le plaisir du partage et de l'engagement dans nos vies associatives. J'ai peur, hélas, que nous soyons obligés de vivre encore avec cette pandémie et qu'elle fasse partie de notre quotidien. S'il le faut, nous apprendrons à vivre avec.

Dans ce nouveau bulletin, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui et que votre conseil municipal travaille sans relâche au sein de la commune pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que nos projets d'investissement se réalisent sans augmentations de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des futures générations.

Compte tenu du taux de l'inflation, de l'augmentation du prix de tous les matériaux et des taux d'intérêt, notre budget d'investissement risque de se réduire dans les années à venir. En plus de cela, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ne sera probablement pas indexée sur le taux de l'inflation.

La comptabilité d'une commune se divise en deux parties, le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Le budget de fonctionnement est alimenté par les diverses dotations de l'état, en particulier la DGF et par les impôts. Il sert à régler toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la commune, en particulier les salaires et charges des agents communaux, l'électricité, le chauffage....., L'excédent de fonctionnement est reversé dans le budget d'investissement, complété par les subventions et par les emprunts éventuels. Dans la mesure où le budget de fonctionnement ne dégage pas d'excédent, il est très difficile de prévoir des travaux et d'investir. A ce jour, notre situation financière est saine et nous faisons tout pour ne pas la dégrader.

En 2023, nous allons investir un peu plus dans la voirie car en 2022, nous avons très peu dépensé pour ce chantier car le boulevard Virazels a été un investissement très lourd. Nous sommes en attente de la réception des subventions.

Nous allons terminer les travaux du parking de covoiturage, du passage Dumas près de l'atelier

communal et finaliser le nouveau plan de circulation dans le secteur Bodega, médiathèque et parking de covoiturage. Nous allons terminer le chantier de la coulée verte vers l'école et des escaliers dans ce même secteur et finaliser le projet d'implantation de jeux pour les enfants dans le petit bosquet près de la salle des fêtes.

Nous allons également étudier la possibilité d'agrandissement du centre de loisirs pour pouvoir accueillir les enfants de 3 à 4 ans. Nous sommes en train de réfléchir à notre projet de construction d'une nouvelle cuisine pour l'école ; compte tenu de l'augmentation du prix des matériaux et des incertitudes concernant l'inflation, est-ce le bon moment ?

Nous avons programmé l'achat d'un terrain boulevard Rodriguez pour créer un parking proche du centre du village. Ce projet ne pourra pas se réaliser.

Après un été sec et chaud et quelques périodes de canicule, les enfants de la commune ont retrouvé le chemin de l'école Chanterive. Malgré une légère baisse de l'effectif, nous ne devrions pas connaître de fermeture de classe pour la rentrée 2023.

Nous allons continuer à faire de notre mieux pour que nous puissions être fiers de notre école.

Privés trop longtemps de moments conviviaux et de partage, je vous propose que nous nous retrouvions le **vendredi 20 janvier 2023** pour les vœux aux habitants. Mon conseil municipal et moi-même seront très heureux de vous accueillir à la salle des fêtes, à 19h, où après un court exposé des réalisations, projets et bilan des finances nous terminerons la soirée par un apéritif dinatoire.

Je profite de ce mot du maire pour remercier mes adjoints pour leur travail et leur présence tout au long de l'année, les conseillers municipaux pour leur investissement et bien sur le personnel municipal sans qui, rien ne serait fait dans la commune.

En attendant je vous souhaite, à toutes et à tous, du fond du cœur, une année 2023 exceptionnelle en tout, qu'elle reste dans nos mémoires et que nous puissions dire : 2023 super année !

Le maire, André MOURGUES.







# INVITATION

*Que cette nouvelle année vous apporte la réussite et la prospérité que vous méritez.  
Que les difficultés vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous !*

Monsieur André Mourgues, Maire, ses adjoints et ses conseillers municipaux  
Seraient honorés de votre présence à la cérémonie  
des vœux à la municipalité :

**Le vendredi 20 janvier 2023,  
à 19h00 à la salle des fêtes,**



Suivie d'un apéritif dinatoire !

Commune de  
Réalville  
05.63.31.01.41.  
mairie-realville@info82.fr  
realville.fr



Vos élus pour vous servir,

**LE MAIRE :** André MOURGUES,

**LES ADJOINTS :**

**Corinne GROUSSON** - 1<sup>ère</sup> Adjointe - *en charge des écoles et de l'urbanisme,*

**Jean-Luc CHANRION** - 2<sup>ème</sup> Adjoint - *en charge des cimetières et des réseaux,*

**Vivianne CASSAN** - 3<sup>ème</sup> Adjointe - *en charge des associations et de la salle des fêtes,*

**Denis TERRAL** - 4<sup>ème</sup> Adjoint - *en charge des services techniques,*

**Ilona RAYNALDY** - 5<sup>ème</sup> Adjointe - *en charge des finances et de la communication.*



**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

Bernard BAYOL, Marie-Claude DA COSTA, Nadine PECHARMAN,  
Jean-Pierre TEYSSIE, Vincent GUILLAUMIN, Alain JAMMES, Frédéric  
GAFFARD, Sonia GIRAUDO, Sara PINOT, Cédric BOREL, Bénédicte  
LAVERGNAT, Samuel AGUILERA, Marie-Cécile LACOSTE.





## SOLIDARITÉ UKRAINE

Face à la situation de guerre qui a frappé l'Ukraine, la commune de Réalville, sensible à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle a engendrés, a fait preuve de solidarité envers le peuple Ukrainien et lui a apporté son soutien.

**MERCI**  
POUR VOS  
**DONS** ❤️

Vous avez été nombreux à déposer en Mairie ou à l'école des produits à destination des Ukrainiens. Tous les paquets ont été déposés à la communauté des communes du Quercy Caussadais en lien avec la protection civile.

**Un grand merci à tous pour votre élan de solidarité et de générosité !**

Nouveaux arrivants

## BIENVENUE CHEZ NOUS



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants Réalvillois !  
Nous vous invitons à venir vous présenter au secrétariat de Mairie.

Le personnel communal ainsi que les élus se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions !

Internet

http://www.

*Réalville*  
Le site officiel

La Commune de Réalville met à jour son site internet régulièrement,

N'hésitez pas à le consulter !  
[www.realville.fr](http://www.realville.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

#### SERVICE ADMINISTRATIF ET POSTAL

Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Mardi : 8h30 - 12h  
Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Jeudi : 8h30 - 12h  
Vendredi : 8h30 - 12h

#### SERVICE URBANISME

Lundi : 13h30 - 17h  
Mercredi : 13h30 - 17h  
Jeudi : 13h30 - 16h30



## ANALYSE FINANCIÈRE de la commune,

### ÉVOLUTION RÉELLES DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

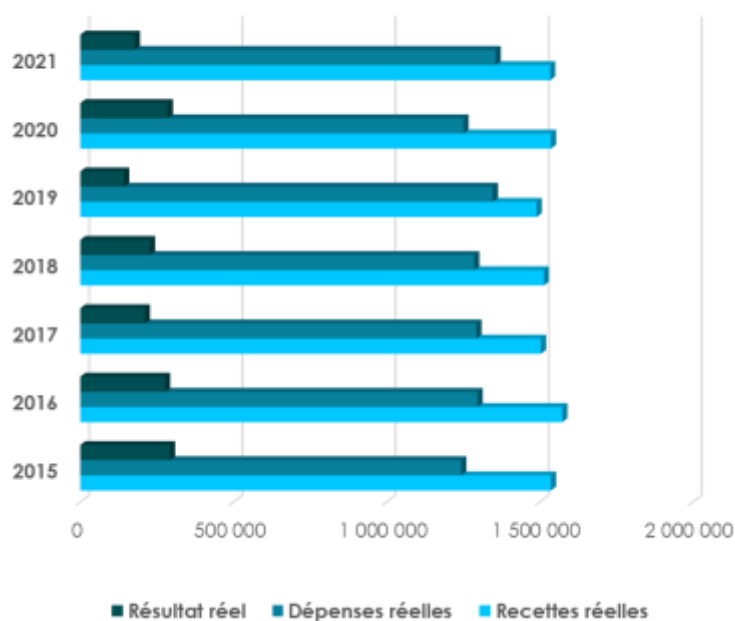
	Recettes réelles	Dépenses réelles	Résultat des exercices
<b>2016</b>	1 573 936	1 297 300	276 636
<b>2017</b>	1 504 121	1 293 501	210 620
<b>2018</b>	1 513 628	1 286 158	227 470
<b>2019</b>	1 490 124	1 347 050	143 074
<b>2020</b>	1 536 974	1 251 193 (effet covid)	285 782
<b>2021</b>	<b>1 534 323</b>	<b>1 356 237</b>	<b>178 086</b>

Les finances sont généralement définies à partir de quatre composantes : les recettes, les dépenses, le solde et la dette.

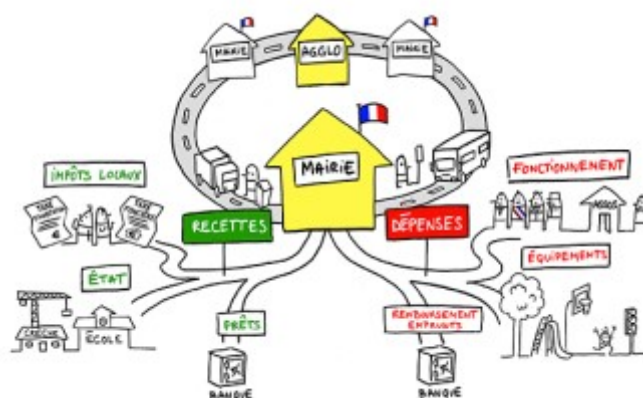


### Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement réelles

(sans les opérations d'ordre)



L'Etat est le premier contributeur au budget des collectivités. Chaque année, il attribue aux communes, aux intercommunalités, aux départements et aux régions un ensemble de concours financiers composé notamment de dotations financières.



### Résultat de clôture de l'Exercice 2021

	Section INVESTISSEMENT	Section FONCTIONNEMENT	TOTAL TTC
<b>Résultat de clôture 2020</b>	194 454,82	57 806,40	252 261,68
<b>Résultat 2021</b>	284 123,40	178 086,40	462 209,80
<b>Résultat de clôture 2021 Avec report</b>	478 578,22	235 893,26	714 471,48

## Le COMPTE ADMINISTRATIF

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

11	Charges à caractère général	342 731 €
12	Charges de personnel	651 799 €
14	Atténuation produits	100 151 €
65	Charges gestion courante	231 159 €
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	29 773 €
042	Opérations d'ordre	624 €

*Total dépenses* 1 356 237 €

70	Produits de service	113 571 €
73	Impôts et taxes	847 138 €
74	Dotations et participations	515 236 €
013/75/77	Autres produits gestion	58 378 €

*Total recettes* 1 534 323 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

16	Capital emprunts	144 917 €
20+21+23	Investissements	<u>339 347 €</u>

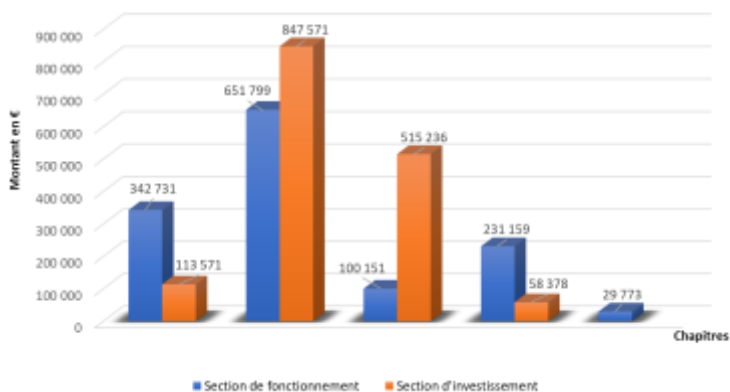
*Total dépenses* 484 264 €

▶ 1022	Remboursement TVA	43 148 €
	Taxe d'urbanisme	6 630 €
1068	Excédent de fonctionnement	230 000 €
13	Subventions	287 456 €
165	Caution	200 530 €
042	Opérations d'ordre	624 €

*Total recettes* 768 388 €

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES ET RECETTES 2021



### Détail des programmes d'investissements 2021

- Boulevard Virazels : 73 313 €
- Eglise Saint Martin : 32 040 €
- Carrefour Samatan : 92 573 €
- Réseau éclairage public : 8 856 €
- Logiciel restaurant scolaire : 8 246 €
- Voirie : 30 120 €
- Réseau Fibre : 10 404 €
- Matériels informatiques : 10 474 €
- Vidéo protection 1ère phase : 18 956 €
- Agencement aire de jeux école mater : 17 887 €
- Matériels (techniques et salle des fêtes) : 4 163 €
- Place de l'Eglise (solde) : 1 512 €
- Aménagement clôture école lotissement : 4 114 €
- Aménagement terrains divers : 11 843 €
- Assainissement école/salle des fêtes : 14 846 €

### ⇒ Les taxes locales pour l'année 2022

	Taux votés Part COMMUNE 2022 <i>Pas d'augmentation</i>	Taux moyens communaux 2022		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2022
		Au niveau NATIONAL	Au niveau DÉPARTEMENTAL	
TAXE FONCIÈRE (bâti)	<b>40,96</b>	37,72	59,75	149,38
TAXE FONCIÈRE (non bâti)	<b>119,26</b>	50,14	120,44	301,10
Cotisation Foncière des Entreprises	<b>19,49</b>	26,50	/	53,00

**Maintien des taux d'imposition pour la part Communale depuis 2008.**



## Les réalisations d'investissements 2022



### ► AMÉNAGEMENT DU PARKING DE COVOITURAGE

L'accès au garage et à l'atelier municipal et au parking se fait par le passage entre la bibliothèque et le bâtiment où sont installés les kinés. Cette entrée est étroite et dangereuse et la sortie encore plus.

Le désenclavement de ces locaux pouvait se faire par l'achat d'une bande de terrain au bas de la parcelle appartenant à Mme Dumas. Jusqu'à présent ce projet n'avait pas pu se réaliser, mais début 2022 la transaction a pu se faire.

Les travaux vont se terminer rapidement et l'entrée et surtout la sortie se feront par ce passage et le dessous des promenades, où sera installé le parking de covoiturage.

Sur cette parcelle nous ferons un marquage au sol pour délimiter les places de stationnement, les deux places devant les bornes de recharge pour voitures électriques et les passages pour l'entrée et la sortie du passage.

Merci à tous les automobilistes qui co-voiturent d'utiliser le parking sous les promenades.

### ► ACHAT D'UN ASPIRATEUR DE RUE, LE GLUTTON

Notre employé municipal, Simon est parti à la retraite récemment. Pour le remplacer, le maire a fixé son choix sur une jeune recrue, Corentin. Nous sommes vraiment satisfaits et ce recrutement s'avère des plus judicieux. Corentin est sérieux, travailleur et très méticuleux. De plus, avec une formation de mécanicien automobile, il possède de nombreuses cordes à son arc et s'est de suite familiarisé avec les machines détenues au sein des ateliers municipaux. Il a d'ailleurs rapidement adopté le nouvel aspirateur de rue appelé « GLUTTON » acquis récemment pour un meilleur confort de travail et une meilleure efficacité. A notre époque, il n'est plus d'actualité de voir nos employés entretenir les rues du village avec un simple balai.

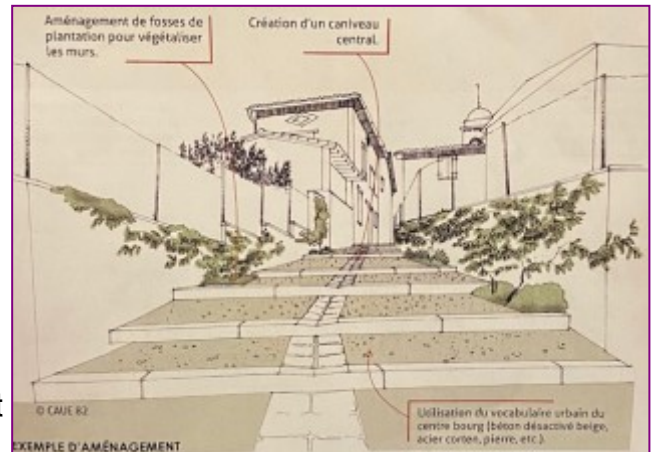
En effet, ce type d'achat peut être réalisé pour le bien être du village et de ses habitants et ce avec une gestion budgétaire toujours rigoureuse.

On souhaite à Corentin une parfaite intégration et une bonne continuation au sein de l'équipe municipale managée par Régis, le pilier de la maison.



- ✔ **100% électrique** : Respectueux de l'environnement - pas de rejet de CO2.
- ✔ **Créateur de silence** pour le confort des habitants et des passants.
- ✔ **Très grande autonomie** : une journée complète de travail sans recharge.
- ✔ **Grande puissance d'aspiration** pour une efficacité maximale.
- ✔ **Ergonomique et simple d'utilisation** pour une sécurité totale.
- ✔ **Convivial et design** : Glutton® s'intègre parfaitement à votre ville.
- ✔ **Fiable et robuste** pour une longue durée de vie.

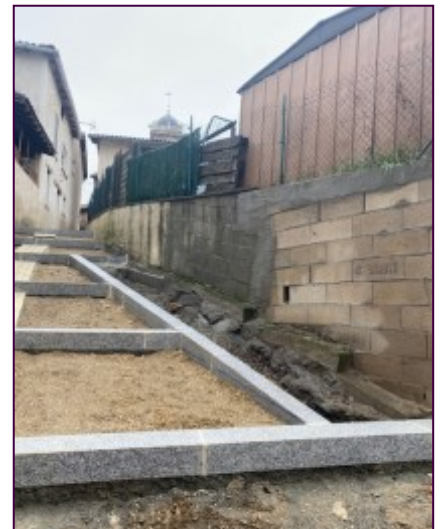
## ► REFECTION DE LA VENELLE QUI CONNECTE LE CENTRE-BOURG AU COMPLEXE SCOLAIRE



Un vieil escalier, potentiellement dangereux, permet d'accéder à l'école, sans croiser de voitures.

Ce passage, de plus en plus utilisé par les parents et les enfants, mène directement derrière l'école. Nous avons prévu, au budget 2022, de revoir ce passage et de faire un seul chantier avec la coulée verte, piétonne, qui permettra de joindre le centre du village par le parc des cèdres à la salle des fêtes, l'école, le lotissement et le petit stade multisport.

Ces travaux ont commencé depuis un mois environ et devraient être terminés courant février. Nous avons prévu un éclairage derrière la salle des fêtes jusqu'à l'école. Nous prévoyons d'installer un petit parc de jeux pour les enfants, petits ou plus grands, sous les arbres près du bac à fleurs bétonné que nous ferons enlever. Nous pensons que ce petit coin peut être agréable pour les enfants et les mamans sur le chemin de l'école.



## ► VIDEOPROTECTION 2ÈME PHASE

Le déploiement du système de vidéoprotection initié en 2021 avec la mise en place de cinq caméras pour visionner les rues autour de la mairie va se poursuivre. Le conseil municipal a voté l'installation de quinze caméras dont cinq aux promenades, deux au parking des cèdres et huit pour sécuriser la salle des fêtes et le centre des loisirs.

Cette réalisation est financée à hauteur de 70 % de subventions (50% du fond interministériel pour la protection de la délinquance et 20% par le Département) ce qui modère considérablement le coût à supporter par le budget de la commune. Certains résidents peuvent se poser la question d'une réelle utilité d'une telle installation dans un village proche des 2000 habitants mais Réalville est vraiment un village pollué par une petite délinquance qui perturbe beaucoup la vie quotidienne des "gens normaux". Au mois d'août, les gendarmes ont dû intervenir une dizaine de fois pour rétablir l'ordre et c'est bien dommage.



**Merci de votre  
patience et votre  
collaboration !**

► **BOULEVARD VIRAZELS**



Après presque un an de travaux le boulevard Virazels a été ouvert à la circulation avec un peu de retard sur la date d'achèvement prévue initialement. Nous remercions les Réalvillois qui ont dû patienter et qui sont globalement satisfaits du résultat.

Pour innover, le sol des places de parking est fait avec des plaques de béton alvéolées. Les trottoirs sont en béton désactivé comme dans les autres rues du village. Nous vous demandons de garer vos véhicules sur les emplacements réservés à cet effet et non sur les trottoirs qui ne sont pas conçus pour supporter de poids d'une voiture.

Une piste cyclable a été créée à contresens de la circulation, matérialisée au sol par un marquage. Nous vous rappelons que la limitation de vitesse à 30 km/ h doit être respectée dans le cœur du village.



Plantations - boulevard Virazels.



**PLAN DE FINANCEMENT FINAL**

DÉPENSES	RECETTES (SUBVENTIONS)
<b>433 410 € HT</b>	- Etat (DETR) 116 793 €
	- Région 70 429 €
	- Département 75 012 €
	- Autofinancement 171 176 €

Le projet initial s'élevait à 490 757 € HT, il était plus onéreux que le coût final de la réalisation car il était prévu l'aménagement du passage souterrain à l'entrée du boulevard Virazels. Suite à des contraintes imprévues cette phase de travaux n'a pas été réalisée.





n°1 en  
France

# Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1

Téléchargez gratuitement  
l'application

2

Recherchez votre Commune  
ou votre Code Postal

3

Cliquez sur le  pour  
l'ajouter à vos favoris et  
recevoir les notifications

Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery



## Les projets d'investissements à venir,

L'année 2023 ne sera pas une année de gros bouleversements dans les investissements communaux. Les travaux de réfection du boulevard Virazels viennent de s'achever, toutes les factures sont payées mais les subventions allouées ne sont pas encore encaissées. Nous espérons qu'elles le soient dans l'année et c'est en grande partie pour cela que l'année à venir ne verra pas de grands projets voir le jour. 2023 sera une année transitoire pour une gestion financière efficace. Les travaux en cours seront terminés et nous allons entretenir et essayer de mettre en valeur l'existant. Nous sommes conscients que l'état de la voirie est dégradé sur une grande partie de la commune, nous allons accentuer nos travaux sur les chemins les plus détériorés.



Les projets à venir :

- **VOIRIE COMMUNALE :**

Un budget de plus de 150 000 € minimum sera affecté aux travaux de voirie 2023. Nous souhaitons également créer un cheminement piétonnier du chemin de la Magdeleine à partir du rond point de l'Eglise,

- **PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE LOISIRS :**

Nous allons étudier le projet tout au long de l'année avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn et Garonne (CAUE 82) ainsi que le plan de financement,

- **RÉFECTION DES TROTTOIRS DEVANT LES COMMERCES DE LA RD 820 :**

Ces travaux permettront une meilleure circulation des piétons ainsi qu'un meilleur stationnement des véhicules, Dans un plan d'aménagement global de la traversée de la RD 820 ce projet pourrait être transféré sur le budget 2024.

- **RÉFECTION DU TOÏT DE L'ÉGLISE ET ÉTUDE DE POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :**

Une étude est en cours afin de savoir si le projet est faisable en tenant compte de l'état des toitures, de l'exposition et de la rentabilité. Nous avons besoin de l'avis de l'architecte des bâtiments de France pour la validation de ce projet... Les demandes ont été effectuées.



- **REMISE EN ÉTAT DES APPARTEMENTS COMMUNAUX BOULEVARD VIRAZELS ET AU-DESSUS DE LA MAIRIE,**

- **RÉFECTION DES TROTTOIRS ET SÉCURISATION DE L'ACCÈS D'ENTRÉE DE L'ÉCOLE MATERNELLE,**

- **AMÉNAGEMENT DU PARC DES CÈDRES À CÔTÉ DE LA SALLE DES FÊTES,**  
Installation de jeux pour les plus petits. L'accès se fera en continuité de la coulée verte.



## Extinction nocturne de l'éclairage public

Dans un contexte économique et énergétique dégradé, la Municipalité a initié des actions en faveur d'une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie.

Parmi ces initiatives, une réflexion a ainsi été engagée sur la pertinence de procéder à une **extinction nocturne de l'éclairage public**. Un questionnaire a été distribué à l'ensemble des familles

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à une meilleure préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution lumineuse. Grâce aux retours d'expérience dans des communes voisines, l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur la plage horaire proposée.

**Par délibération en date du 12 décembre 2022, le Conseil municipal a décidé de procéder à l'extinction de 23h à 6 heures du matin.**

**Cette extinction interviendra à partir du 1er février 2023 et sera effective sur l'ensemble du territoire de la Commune.**

Des panneaux d'information à la population seront installés aux entrées principales de la commune.

Après dépouillement des retours du sondage, 30 % des foyers Réalvillois se sont sentis concernés par cette mesure.

**87 % sont FAVORABLES à l'extinction de l'éclairage public,  
13 % sont DÉFAVORABLES.**

L'entreprise Bouygues interviendra pour la programmation des horloges astronomiques sur les nouveaux horaires d'extinction. Un arrêté du Maire a été rédigé précisant les modalités d'application de cette mesure. Il est noté qu'en périodes de fêtes, d'événements particuliers, ou de nécessité, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

### Pour répondre à vos inquiétudes ;



#### Qu'en est-il de la sécurité ?

Dans toutes les communes où l'arrêt de l'éclairage sur une période de la nuit s'est mis en place, la grande crainte des habitants était la sécurité.

Tous les chiffres montrent qu'il n'y a aucun lien entre éclairage et sécurité.

En effet, **80% des cambriolages ont lieu le jour**, 55% ont lieu entre 14h et 17h et **99% des délits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées.**

(Données gendarmerie/compagnies d'assurance).

Côté sécurité routière, dans le cadre d'une signalisation réglementaire, de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents. Au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse et aucune augmentation des délits n'a été observée.



*Face à la flambée des prix de l'énergie, les collectivités recherchent des solutions pour s'inscrire dans la sobriété énergétique et réduire leurs factures d'électricité. L'éclairage public représentant environ 40% des consommations d'électricité des communes, celles-ci sont de plus en plus nombreuses à pratiquer l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit ou à l'envisager.*





Deux cents cinq élèves, répartis en neuf classes, ont pris ou repris le chemin de l'école en cette nouvelle année scolaire 2022-2023 dans des conditions plus agréables, sans protocoles sanitaires.

### > L'ÉCOLE MATERNELLE,

L'école, avec 67 élèves, est répartie en trois classes.  
 24 élèves nés en 2019 ont découvert l'école et sa petite section.  
 23 élèves nés en 2018 sont en moyenne section.  
 20 élèves nés en 2017 sont en grande section.



Ces élèves sont sous les responsabilités de Mme DONAT Nathalie (Petite Section), directrice, de Mme DARASSE Fabienne (Moyenne Section) et de Mme LEFRANC Muriel (Grande Section).

Mmes BELAY Françoise, BOUILLON Audrey, CHAMBRIN Kimberley, DESPONS Lydie, PALENCIA Aurélie et SOULIE Cathy secondent les enseignantes afin de contribuer au bien-être et à l'éducation de nos élèves.

### > L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE,

Mme GARDES Patricia (CP), Mmes VILLEROY Marie-Paule et MICHAU Floriane (CE1), Mme MARROU Sandrine (CM1-CM2A), Mme SIMON Aurélie (CM1-CM2B) Mme CLEMENTE Isabelle (CM1-CM2C), et Mme BEAUTES-VOIROL (CE2), directrice de l'école, déchargée le mardi par Mme CAVELAN Ludivine assurent l'enseignement des six classes élémentaires ainsi réparties :



26 élèves en CP ; 26 élèves en CE1 ; 24 élèves en CE2 ; 30 élèves en CM1 ; 32 élèves en CM2.

**Un cadre de vie très agréable, des implications humaines très positives et des dotations financières très conséquentes permettent et offrent à nos enfants-élèves une ambiance pour une grande et belle motivation au travail.**

#### SÉCURITÉ DES ÉLÈVES,



Les automobilistes roulent beaucoup trop vite à proximité des écoles. Une barrière a été installée dans la continuité du parking sur le côté de l'école maternelle afin de limiter les déplacements sur ce secteur.

Dans le but premier de protéger au mieux vos enfants, nous allons limiter l'accès qui longe le côté de l'école maternelle.

Une étude est en cours...

# Première édition.

## CROSS de l'école élémentaire Chanterive



Remise des récompenses

Préparé depuis des mois par des parents très impliqués (madame et monsieur Segon et monsieur Tremon) et l'équipe enseignante de l'école élémentaire, le cross a enfin pu se dérouler par une belle matinée d'automne, le mardi 18 octobre dernier.

Les élèves de l'école qui s'étaient beaucoup entraînés, ont pu démontrer leurs capacités sportives et même se dépasser !

Des parents d'élèves et des amis de l'école étaient présents en nombre pour courir avec les jeunes sportifs, assurer le ravitaillement et veiller au bon déroulement de la matinée.

Monsieur le Maire de Réalville et Madame la première adjointe de Cayrac ainsi que des adjoints et conseillers municipaux ont distribué de vraies médailles offertes par l'association des parents d'élèves de l'école et de magnifiques diplômes nominatifs.

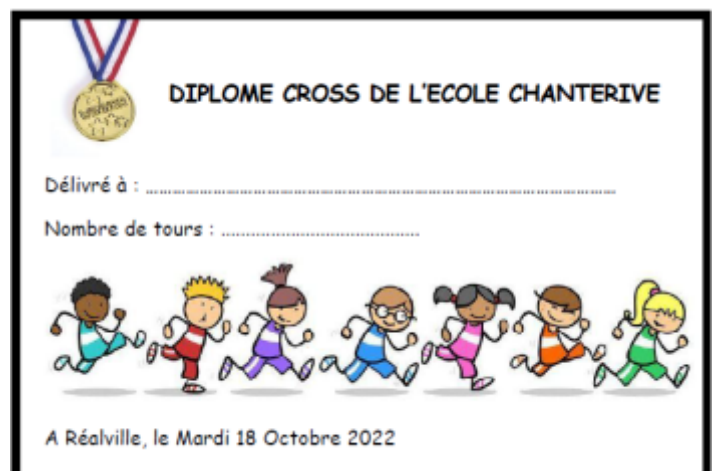
Et ce n'était que la première édition !.....



Les petits coureurs en action.



**# MERCI**  
 AUX ÉLÈVES  
 AUX PARENTS  
 AUX ÉQUIPES ÉDUCATIVES  
*et bravo!*



## ▶ LA FIBRE



A l'heure où j'écris cet article, alors que pratiquement la totalité des résidents du village sont éligibles à la fibre optique, deux entités essentielles pour un fonctionnement correct des services à savoir la mairie et le groupe scolaire ne sont toujours connectés. Les commerces eux aussi ont du mal à être connectés et principalement la pharmacie qui en a réellement besoin pour échanger avec ces divers correspondants et notamment les labos. Cette situation est inacceptable et montre un déploiement hasardeux de la part des services concernés qui n'ont nullement priorisé ces structures. Les secrétaires et les enseignantes galèrent pour travailler au quotidien à l'heure où l'outil informatique prend de plus en plus de place dans l'exécution des diverses tâches à réaliser. Plusieurs techniciens sont venus à la mairie s'enquérir des travaux à réaliser et il semblerait qu'un problème de bouchage de fourreau subsiste entre l'intérieur de la mairie et un regard à l'extérieur. Les techniciens devaient revenir avec un appareil à hyperfréquences pour détecter l'endroit exact du bouchage mais on attend toujours. A l'école, plusieurs techniciens sont venus pour réussir avec d'énormes difficultés à amener la fibre dans un regard de l'école maternelle et depuis la fibre a enfin été installée. En outre, les travaux réalisés par les différents opérateurs pour connecter les divers foyers œuvrent de façon anarchique en laissant des câbles trainés, des boîtiers PBO non refermés après l'intervention, et bien d'autres anomalies qui sont totalement inacceptables car il faut noter que ces opérateurs ont perçu un montant de 380 euros par foyer payés par le département. A ce prix là, on aurait pu s'attendre à de bien meilleures prestations mais il semblerait que l'on ait plutôt décidé de spéculer.



## ▶ LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

**L'ENJEU : ANTICIPER ET SE PRÉPARER POUR RÉDUIRE LES RISQUES.**

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

**Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.**

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

L'élaboration d'un PCS n'est pas un aboutissement, mais la naissance d'une organisation qui doit évoluer avec la commune et les changements qu'elle vivra. Le maire a donc pour responsabilité de maintenir l'opérationnalité du PCS de sa commune. Pour cela, il doit s'assurer d'une mise à jour régulière des documents PCS.

**Vous trouverez ci-joint un questionnaire à retourner au secrétariat de Mairie si vous êtes concernés, afin de mettre à jour nos listings et de pouvoir agir au mieux en cas d'urgence.**

**Nous comptons sur vous !**





**Vous avez 15,16 ou 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, le SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) s'adresse à vous !**



Toutes les informations  
**snu.gouv.fr**



Cette note s'adresse aux jeunes filles et garçons qui auront entre 15 et 17 ans en 2023.

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire.

Pour rappel, le SNU a vocation à devenir obligatoire à l'ensemble des jeunes de 16 ans de façon progressive.

Les référents départementaux sur le dispositif sont à votre écoute si besoin :

Emmanuel FAUVEL :

[emmanuel.fauvel@ac-toulouse.fr](mailto:emmanuel.fauvel@ac-toulouse.fr) – 05 67 76 59 44

Emma CAZES :

[emma.cazes@ac-toulouse.fr](mailto:emma.cazes@ac-toulouse.fr) – 05 36 25 86 57

#### LES OBJECTIFS

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU s'articule en trois étapes clés :

**1- UN SÉJOUR DE COHÉSION** de 2 semaines en hébergement collectif et hors du département de résidence. L'occasion pour les jeunes de faire des rencontres et de découvrir un autre territoire, tout en bénéficiant des activités et contenus proposés.

#### Pour la campagne 2023, trois périodes de séjour possibles :

- **Du 19 février au 3 mars 2023** : accessible aux élèves de 2nde, 1ère et Terminale,
- **Du 11 au 23 juin 2023** : accessible aux élèves de 2nde générale,
- **Du 4 au 16 juillet 2023** : accessible aux élèves de 2nde, 1ère et Terminale.

A l'issue de cette étape, chaque jeune reçoit un certificat de validation. **La validation de cette étape donne également accès à chaque jeune à une plateforme pour travailler le code de la route gratuitement.**

**2- UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL** de minimum 84 heures, hors temps scolaire, l'année qui suit le séjour de cohésion. Les missions sont possibles dans plusieurs domaines et au sein d'associations, collectivités territoriales et services publics. L'occasion pour chaque jeune de découvrir un engagement, mais aussi éventuellement d'explorer une structure en lien avec son projet professionnel.

A l'issue de cette étape, **les jeunes ont validé leur SNU qui est valorisable sur Parcoursup. Aussi, la validation de cette étape donne droit à la gratuité de l'examen du code de la route** (valable pour une présentation à l'examen).

**3-** Enfin, chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement volontaire de trois mois ou plus avant ses 25 ans dans un dispositif de volontariat existant tel le service civique.

Informations sur le dispositif et inscription sur <https://www.snu.gouv.fr/>

(attention : clôture des inscriptions le 02 janvier pour le séjour de février).





Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) présidé par M LESTRADE (Vice président CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et Maire de Vazerac) a en charge la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin versant du Lemboulas. À travers cette compétence, le syndicat réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau.

Les zones humides sont des milieux sensibles jouant un rôle essentiel dans la gestion de l'eau :

- elles participent à la régulation du débit des cours d'eau en ayant « un rôle d'éponge » stockant l'eau en période humide et la restituant progressivement tout au long de l'année.
- elles préservent la qualité de l'eau en absorbant les nitrates et autres particules polluantes pour restituer aux cours d'eau une eau de meilleure qualité.
- elles jouent un rôle de réservoir de biodiversité et possèdent des intérêts socio-économiques, pédagogiques et paysagers.

La préservation et la restauration de ces milieux sont intégrées dans le programme de gestion du SMLB. C'est dans ce cadre que le syndicat a été retenu dans un appel à projet de l'Entente pour l'eau du bassin Adour Garonne visant la restauration des zones humides de tête de bassin versant sur la période 2021/2024. Ce projet vise l'accompagnement de la mise en œuvre du volet zone humide du programme de gestion avec l'appui de partenaires techniques, le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie, l'ADASEA d'OC, le CPIE Quercy Garonne et le Conseil Départemental Tarn-et-Garonne. Cinq zones humides réparties sur l'ensemble du bassin versant du Lemboulas ont été ciblées, deux dans le Lot et 3 dans le Tarn-et-Garonne.

Une zone humide de près de 6ha située sur la commune de Labarthe a fait l'objet d'une acquisition par la mairie en 2022. Cette zone humide riche est composée de différents milieux : prairie, boisement, mare, mégaphorbiaie (végétations hautes de zones humides) ... et de nombreuses espèces.

Le projet vise à maintenir une activité agricole sur ces prairies humides avec de la fauche et du pâturage extensif par des bovins.

Par la suite, il est prévu des actions visant la restauration de la zone humide, la plantation de haies et la sensibilisation du public avec un sentier pédagogique.

### Pour tout renseignement

Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas

1, passage de la Poste

82220 VAZERAC

Secrétariat

05.63.67.61.78 / lemboulas@smb182.fr

Techniciens de rivières

06.79.67.77.28 / jerome.scudier@quercycaussadais.fr

06.15.22.21.09/ gauthier.aucoin@quercycaussadais.fr





# Marché Producteurs

Rendez-vous hebdomadaire

Tous les samedis matin

de 8h à 13h

Sur les promenades « Raymond Laurent »

*En période hivernale,  
du 1er octobre au 31 mars,  
le marché hebdomadaire est transféré  
place des Arcades.*

vente directe du producteur au consommateur  
(légumes, fruits, volaille, oeufs, fromages...)

Réalville







**Le souvenir français local** présidé par Thierry Beylier continue avec ardeur et détermination ses actions de remise en état des sépultures des combattants « morts pour la France » qui sont souvent en déshérence ou ne sont plus entretenues car les familles sont éloignées ou dispersées. C'est dans ce cadre que la tombe des trois frères FAURE au cimetière de St Martin a été restaurée. Ces trois jeunes hommes ont été tués dans la force de l'âge pendant la Grande Guerre. Albert, âgé de 20 ans, appartenant au 298ème régiment d'infanterie à Pau, tué lors de durs combats à Olsène en Belgique le 23 octobre 1918, son corps n'a jamais été retrouvé. François, âgé de 23 ans, appartenant au 20ème régiment d'infanterie de Montauban, décédé des suites d'une maladie contractée au camp d'Alsengrabow en Allemagne. Louis Antoine, âgé de 21 ans, décédé des suites de ses blessures le 03 juin 1919. Pour l'instant, il n'a pas été reconnu « mort pour la France » mais Thierry se charge de faire réparer cet oubli. Tous les trois ont été décorés de la croix de guerre 14/18 pour leur héroïsme. Thierry est venu avec madame Olga Théron, porte-drapeau et son époux Jacques pour remettre en valeur leur sépulture et leur rendre hommage. Merci à tous celles et ceux qui ont aidé à cette démarche en ayant une pensée pour cette maman qui à l'époque a été effondrée, désespérée face à la perte brutale de ses trois fils. Soyons toujours fidèles à la devise du comité du Quercy « A nous le souvenir, à eux l'éternité ».



**REALVILLE**

Travail de Mémoire

## Entretien des stèles des maquisards

Comme à l'accoutumé le comité du Souvenir du Quercy a continué son éternel entretien des sépultures et monuments dédiés à nos combattants « Morts pour la France ».

Cette action s'est déroulée la 1ère semaine d'août malgré la chaleur, la mission devait être exécutée.

Muni d'un débroussaillieur, de râteaux et de gants, Thierry le président du comité du Quercy et Daniel, adhérent et résidant du village ont consacré une bonne matinée pour l'entretien bi-annuel des stèles des maquisards Virazels Jacques et Rodriguez Jacques, ces 2 combattants torturés et tombés sous les balles Allemandes le 17 août 1945 ont donné leur vie et leur jeunesse pour la France, ils n'avaient que 17 ans.

Rappelons leur dernier combat, avec un groupe de maquisard, ils avaient saboté les aiguillages la gare de Lavilledieu du Temple, récupérés armes, munitions, vivres et fait 21 prisonniers allemands mais arrivant au passage à niveau de Réalville, ils furent pris à parti par une unité allemande fortement armée.

Rodriguez fut tué et Virazels prisonnier fut accompagné à la kommandantur de Caussade, torturé et se moquant de ses tortionnaires il sera abattu sur la route de Réalville et laissé dans le fossé.

Rodriguez était de nationalité espagnole et Virazels de nationalité française

Mr Beylier Thierry, tient à préciser que M. Rodriguez malgré cette action d'éclat, le récit relatant son courage héroïque narré dans de nombreux documents locaux, il n'est toujours pas reconnu par la nation Française, en effet à CAEN ou sont répertoriés tous les combattants « morts pour la France » M. Rodriguez reste un inconnu

Bref, revenons à leur action,

après 3 h00 de travail, les 2 stèles avaient retrouvé leur aspect majestueux.

Un coup de balai, quelques retouches de peinture, l'évacuation des nombreux déchets trouvés en bordures ayant été jetés par conducteurs indéclicats circulant sur ces axes routiers et la mission été remplie.

Mr Beylier Thierry, président du comité du Quercy remercie sincèrement Mr le maire et les habitants de la commune de Réalville pour leur soutien et la subvention annuelle octroyée.

EML



Jacques en action - Crédit : EML



Le Souvenir Français Comité du Quercy continue avec ardeur et détermination ses actions de remises en état au profit des sépultures de combattants « Morts pour la France » qui sont en déshérences ou qui ne sont plus entretenues par des familles âgées ou très éloignées. La 5<sup>ème</sup> restauration / 2022 est celle de la sépulture des frères FAURE située dans le cimetière de Saint Martin commune de Réalville, ces 3 jeunes combattants sont morts pour la France durant la Grande Guerre de 1914-1918.

**Albert âgé de 20 ans a été tué au combat à Olsene en Belgique** le 23 octobre 1918 lors des violents combats, soldat courageux et téméraire il appartenait au 298<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie cantonné à Pau, il a rempli sa mission jusqu'à l'épuisement de ses forces. Son corps repose à MACHELEN (Belgique) carré militaire Machelen à Zulte, tombe individuelle N°334.

**François âgé de 23 ans est décédé des suites d'une maladie contractée en captivité dans le camp d'Altengrabow en Allemagne** le 23 avril 1915. Soldat exemplaire et combattif, il appartenait au 20<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Montauban. Son corps repose à Sarrebourg à la Nécropole nationale » Prisonniers de guerre 1914-1918.

**Louis Antoine âgé de 21 ans est décédé des suites de ses blessures** le 03 juin 1919. Soldat de très grande qualité qui même blessé a continué à tenir front à l'ennemi sans quitter son poste de combat. Ce valeureux combattant n'est pas encore reconnu « Mort pour la France », Mr Beylier a pris en charge cet oubli et il va transmettre un dossier complet à l'ONACVG de Caen afin qu'il obtienne cette mention.

Beaucoup de soldats morts après-guerre de leurs blessures ont été « des oubliés », Thierry et ses adhérents s'efforcent de rattraper « l'histoire » mais les recherches sont très difficiles cependant ils ne baissent pas les bras en 2020, deux soldats ont pu être enfin honorés par l'état français plus de 100 ans après leur décès.

Pour revenir aux frères Faure, tous les trois ont été décorés de la Croix de Guerre 1914/1918 avec étoile de bronze pour leur héroïsme, leur dévouement à la patrie et leur abnégation au cours de cette guerre atroce. Ces valeureux combattants tués dans la fleur de l'âge ont donné leurs vies afin que nous puissions rester

libres, ayons une pensée pour eux, leur famille et surtout leur maman !!!

Le Souvenir Français dirigé par Mr Beylier Thierry a donc souhaité rendre hommage à ces hommes, il est venu quelques heures sur plusieurs jours afin de remettre en valeur cette sépulture, Mme Théron Olga porte drapeau du comité et son époux Jacques, porte drapeau des combattants de Montpezat de Quercy y ont également participé avec entrain et dynamisme.

Le Comité du Quercy toujours fidèle à la devise « **à nous le souvenir, à eux l'éternité** » remercie très chaleureusement Mr Mourgues André Maire de Réalville et Madame Christiane pour leur avoir permis d'intervenir en toute sérénité. Pour un complément d'information, Christiane est la petite nièce des 3 frères Faure qui étaient donc ses grands oncles et notons aussi que le grand-père de Christiane, Mr Clermont Joseph a vaillamment combattu lors de la grande guerre 14/18 et qu'il repose aussi dans cette sépulture.

Remerciement aussi à Mr Charrion Jean-Luc (gérant des cimetières du canton) pour son aide lors de la préparation des travaux et à Mr Serène Serge, marbrier funéraire à Septfonds pour la restauration de la plaque de marbre.

Le comité recherche toujours des adhérents et de l'aide pour des actions de restaurations, **à ce propos souhaitant restaurer un ancien caveau d'une hauteur de 4 m environ situé dans le cimetière de Saint Vincent d'Autejac, le prêt d'un échafaudage et l'intervention d'un « maçon » au titre du bénévolat seraient les bienvenus.**

**Durée de la rénovation estimée à 2 journées, la reconnaissance du site et des travaux serait souhaitable afin de « monter la mission » et prévoir les achats de fourniture.**

Pas sérieux s'abstenir, merci.







## Le Pays Midi-Quercy labellisé Pays d'Art et d'Histoire

Le label attribué en janvier dernier concerne les 49 communes du Pays Midi-Quercy et nous sommes fiers de ce succès collectif qui a mobilisé les acteurs et partenaires du territoire.

### A quoi sert un label pays d'Art et d'Histoire ?

Il apporte la reconnaissance de la qualité du patrimoine sur le territoire ; mais surtout, il démontre la volonté du Pays Midi-Quercy de s'appuyer sur ce patrimoine comme outil de développement. Le patrimoine va nous permettre de travailler de façon transversale dans les domaines de la culture, du tourisme, de l'aménagement du territoire, de l'action en direction des enfants, mais également de la transition écologique et de l'environnement.

### Et maintenant ?

Un programme festif pour fêter ça ! Nous allons bien sûr célébrer cette labellisation en vous concoctant un week-end festif à l'occasion de la signature officielle de la convention d'objectifs "Pays d'art et d'histoire" avec le Ministère de la Culture. Seront mis à l'honneur les patrimoines bien sûr et les acteurs du territoire.

Alors restez connectés, nous vous en dirons plus très rapidement et prenez note **RDV le 7 juillet !**



Suivez-nous sur notre Facebook Pays Midi-Quercy ou renseignez-vous sur notre site [paysmidiquercy.fr](http://paysmidiquercy.fr)



« Villes et Pays d'art et d'histoire est un label officiel français attribué depuis 1985 par le ministère de la Culture et de la Communication aux communes ou pays de France qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture. »

## L'autonomie alimentaire, ça vous parle ? Faites partie du conseil alimentaire territorial !

Le **Projet Alimentaire du Territoire (PAT)** Pays Midi Quercy se veut coopératif et inclusif.

Pour mobiliser un plus grand nombre d'acteurs sur le sujet de l'alimentation, le Pays Midi Quercy souhaite expérimenter la création d'un Conseil Alimentaire Territorial. En effet, l'autonomie alimentaire de notre territoire, à l'instar du territoire français, est loin d'être évidente : chute du nombre d'exploitations agricoles (- 30% en 10 ans), changement climatique, fragilisation des sols, faible rémunération et manque de valorisation des producteurs, fragilité du secteur du transport des marchandises ...

Notre sécurité alimentaire future dépend donc de la mobilisation pour assurer un système territorial alimentaire durable !

Le Pays Midi Quercy propose donc d'associer tous les acteurs du territoire qui le souhaitent (élus, associations, producteurs, habitants, institutionnels...) pour expérimenter la création d'un Conseil Alimentaire Territorial. Plusieurs ateliers d'intelligence collective sont programmés autour de notre consommation alimentaire pour accompagner le groupe sur ce qu'il souhaite faire et comment il peut s'organiser pour l'accomplir. Nous avons la chance de compter parmi nous une équipe bénévoles représentant les habitants du territoire et qui sera fortement mobilisée pour suivre ce projet.

Merci à eux pour leur engagement.

Et vous, vous en êtes ??? Inscrivez-vous aux ateliers : Pays Midi-Quercy : 05 63 24 60 64 // [circuitscourts-pmq@orange.fr](mailto:circuitscourts-pmq@orange.fr)



## Produisons ensemble l'énergie verte de demain !

Depuis 2017 la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Midi Quercy Energies Citoyennes » œuvre pour développer, investir, réaliser et exploiter les énergies renouvelables sous forme collective, et « citoyenne ». Aujourd'hui la SCIC approche les 71 500 € de Capital et la centaine de sociétaires. Rejoignez le mouvement ! Un capital social apporté par chaque citoyen est un investissement qui est restitué au bout de 5 ans (Ce n'est pas un don !). La part sociale est fixée à 50 €.

### 2 Manières d'agir avec la SCIC :

- Devenez sociétaire de la coopérative et prenez part aux choix qui seront faits.
- Proposez un site de production d'énergie renouvelable ou de transition énergétique afin de faire grandir ce projet citoyen !

Agissons ensemble pour l'avenir de notre territoire, contactez-nous : [scic.petr.pmq@gmail.com](mailto:scic.petr.pmq@gmail.com) ou 05 63 24 60 64.

Plus d'infos : <https://paysmidiquercy.fr/projets-concretises/produisons-ensemble-lenergie-verte-de-demain/>





## Blentôt, une nouvelle ligne de covoiturage Nègrepelisse - Montauban



Afin de répondre aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial et du Contrat de Transition écologique, le Pays Midi-Quercy s'est engagé dans le programme AcoTE "Acteurs et Collectivités engagés pour l'éco-mobilité" afin d'apporter une solution concrète de mobilité. Porté par l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), CertiNergy&Solutions et La Roue Verte, le programme vise à développer des lignes de covoiturage pour améliorer les déplacements domicile travail des territoires ruraux et périurbains.

Il y a quelque temps, vous avez manifesté votre intérêt pour le projet de service public de lignes de covoiturage porté par le Pays Midi-Quercy en répondant à une enquête en ligne. Merci vivement pour votre mobilisation ! Vous avez été près de 200 à renseigner vos habitudes de déplacement, et nous avons comptabilisé plus de 520 votes pour des arrêts de départ et d'arrivée.

### Un itinéraire s'est démarqué grâce à vos propositions : Nègrepelisse <math>\leftrightarrow</math> Montauban

Nous allons ainsi lancer prochainement plusieurs lignes de covoiturage, qui desserviront différents arrêts à Montauban, depuis Nègrepelisse. En cette période de flambée du prix du carburant, nous espérons que l'arrivée de ce nouveau service vous apportera un vrai coup de pouce.

### Mais au fait, c'est quoi une ligne de covoiturage 🤔 ?

Une ligne de covoiturage fonctionne presque comme une ligne de bus : les conducteurs empruntent un itinéraire prédéfini, s'arrêtent à des arrêts fixes où ils récupèrent et déposent les passagers.

Nous reviendrons vers vous très vite avec plus d'informations, notamment sur l'emplacement des arrêts et la date d'ouverture des inscriptions 😊.

D'ici là, vous pouvez nous suivre sur [Facebook](#) Illicov

Plus d'infos : [www.paysmidiquery.fr](http://www.paysmidiquery.fr)



## Mon projet Rénovation : 2 Services gratuits de conseil à domicile

### 1. Guichet RENOV'Occitanie

Vous êtes habitant du Pays Midi-Quercy et vous avez un projet d'amélioration thermique de votre logement ? Bénéficiez du conseil gratuit et neutre d'un professionnel pour rénover thermiquement votre habitation. C'est simple, gratuit et efficace ! Un conseiller sera à votre écoute et se rendra chez vous le cas échéant, pour vous aider dans vos choix liés à la performance énergétique de votre logement. Il vous accompagnera également vers les dispositifs d'aides financières auxquels vous pouvez prétendre.

Ce service est financé par la Région Occitanie et la CAF de Tarn-et-Garonne.

### 2. L'OPAH (Opération pour l'amélioration de l'Habitat)

Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie, améliorer votre confort, adapter votre logement à un handicap ? Sous conditions de ressources, le dispositif de l'OPAH du Pays Midi-Quercy s'adresse à vous. Un accompagnement personnalisé est mis en place avec un animateur, qui monte les dossiers de demande de subvention et vous reçoit lors de permanences en mairies sur RDV.

Ce dispositif est financé par l'ANAH, le Département de Tarn-et-Garonne et les Communautés de Communes du territoire.

Plus d'infos : [habitat-paysmidiquery@info82.com](mailto:habitat-paysmidiquery@info82.com) / 05 63 67 74 95 – <https://paysmidiquery.fr/les-actions/les-aides/habitat/>

# Changement de nom issu de la filiation, c'est possible depuis le 1er juillet 2022 !

*La loi du 2 mars 2022 relative au choix de nom issu de la filiation modifie certaines règles relatives au changement de nom de famille au nom d'usage.*

**Procédure simplifiée  
de changement  
de nom de famille**

Depuis le 1er juillet 2022, toute personne majeure peut changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance.

Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera **un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision, possible une seule fois dans sa vie.**

Aucune justification ne sera exigée pour cette procédure simplifiée introduite au code civil par la loi du 2 mars 2022, **qui permettra de choisir pour nom de famille celui de sa mère, de son père, ou les deux, ou d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité avait déjà été utilisée à la naissance.**

Le changement de nom d'un adulte s'étendra de plein droit à ses enfants de moins de 13 ans. Au-delà, leur consentement sera aussi requis.

Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille,...) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la justice, qui peut le refuser s'il estime que les raisons invoquées sont insuffisantes, et par une publication légale si la demande est acceptée.

**Modalité de dépôt du dossier :**

*Vous pouvez venir déposer votre dossier complet au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.*

## NAISSANCES

- Simon BRANCO RIBAU - 15 septembre 2021,
- Clara HIVERT HUIN - 13 décembre 2021,
- Timothée HIVERT HUIN - 13 décembre 2021,
- Natéo DESSEVRE PEREIRA - 14 décembre 2021,
- Flore LAMBERT - 18 décembre 2021,
- Arthur BENET - 25 décembre 2021,
- Alban RECOCHE - 3 janvier,
- Pablo MENENDEZ - 4 janvier,
- Édén BOUCHOUCHA - 22 janvier,
- Rose-Marie DEAUDET - 23 janvier,
- Aria PRÉVOT - 30 janvier,
- Charlie MONTÉ - 1er février,
- Naël EL KHATIRI - 3 février,
- Émma MOURIAU - 7 février,
- Stan PRADINES CASTILLO - 14 février,
- Mia MARTIN - 8 mars,
- Anna SBARDELLINI - 22 mars,
- Imran BAJJANA - 1er avril,
- Louis BRIOIS - 1er avril,
- Alyssa BERNARD - 23 avril,
- Sheldun DELACROIX - 27 avril,
- Joshua MINET PINOT - 5 mai,
- Julia GONZALES - 29 juin,
- Liam BLEAU - 3 juillet,
- Elena MARTINASSO - 9 août,
- Zélie MIRC - 18 août,
- Julia LEJEUNE - 20 août,
- Martha ABELA - 25 août,
- Lenny MARCILLOUX - 11 septembre,
- Léo BLANCHARD - 30 septembre,
- Alix TEILLARD - 14 octobre,
- Ambre BRUCHON LACOSTE - 30 octobre,
- Gabin GIBOT - 1er novembre,
- Neyla HOARAU - 7 novembre,
- Ana ILLOUZ NOAILLES - 7 novembre,
- Clarisse CROZET - 17 novembre,
- Alba EUTROPIO - 27 novembre,
- Léo MIEULET - 30 novembre,
- Pacôme GASC DIVOL - 9 décembre,
- Timéo DAVID - 12 décembre,
- Loïs LIMA DOUBLET - 20 décembre,
- Joyce CAPPOT - 22 décembre,
- Alexandre MANINAT LAVERGNAT - 27 décembre,

## L'Etat Civil 2022

### MARIAGES



- Alexandre OSANNO  
et Marie-Charlotte BRETON, (25 juin)
- Mario LIMA GOES  
et Ophélie DOUBLET, (2 juillet)
- Cédric CASSAN  
et Carole CLAVEAU, (23 juillet)
- Lucien MOHAND  
et Marie-Claire PRUDHOMME, (13 août)
- Johnny RACAUD  
et Alena MIRGOVA, (19 novembre)

### Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Nicolas NOËL  
et Ludivine VITRY, (26 avril)
- Quentin BOUGHIR  
et Marine TOMCZAK, (13 juin)
- Marving ILLOUZ  
et Nathalie NOAILLES, (13 juillet)
- Nicolas SARAILLE  
et Mallaury CANESIN, (22 juillet)
- Valentin LANDREAU  
et Aurore BLAUWBLOMME, (25 novembre)
- Sylvain CHICO  
et Charlotte TOUBIN, (19 décembre)
- Alain DE CARVALHO  
et Catherine LE GALLO, (30 décembre)



### DECES

- MOURENS épouse CARTAILLÉ Catherine - décédée à Septfonds le 7 mars 2021,
- TUBIÈRE épouse ANGLES Elise - décédée à Nègrepelisse le 18 mai 2021,
- HIVERT HUIN Clara - décédée à Montauban le 13 décembre 2021,
- HIVERT HUIN Thimothée - décédé à Montauban le 13 décembre 2021,
- CONCAS épouse MOLINA Marie - décédée à Toulouse le 14 janvier,
- CRABIÉ LACAN Elia - décédée à Léojac le 19 janvier,
- GONZALEZ Josette - décédée à Lavaur le 25 janvier,
- TEULADE Jean-Claude - décédé à Montauban le 14 mars,
- COSSOUL épouse GRIMAL Eugénie - décédée à Nègrepelisse le 10 mars,
- MIQUEL Georgette - décédée à Montauban le 25 mars,
- DELGAL Pierre - décédé à Montauban le 29 mars,
- BEDE Emilien - décédé à Réalville le 29 mars,
- BERNARDOU Emilie - décédée à Albias le 10 avril,
- GOUTEUX Jean-Claude - décédé à Réalville le 22 avril,
- LAFON épouse DELSOL Simone - décédée à Nègrepelisse le 6 mai,
- SABATIE Jacki - décédé à Montauban le 16 mai,
- BRUNET de la Grange Armelle - décédée à Montauban le 23 mai,
- VERNHES Didier - décédé à Montauban le 11 juin,
- DUESO épouse DUPONT Marie-Christine - décédée à Réalville le 15 juillet,
- ROUMIGUIÉ épouse PETIT Marthe - décédée à Montauban le 25 juillet,
- COUSTEILS André - décédé à Caussade le 29 juillet,
- LELOUP Chantal - décédée à Réalville le 24 août,
- POUJOL épouse ROULIER Simone - décédée à Réalville le 28 août,
- LAVASTROU Simone - décédée à St Antonin le 27 août,
- GARRIGUES Denis - décédé à Nègrepelisse le 29 septembre,
- DAZOLS Adrien - décédé à Toulouse le 27 octobre,
- ROOSE épouse HAMEAU Danielle - décédée à Montauban le 28 octobre,
- DÉBÉDA épouse SÉMÉNADISSE Pierrette - décédée à Montauban le 22 novembre,
- ANDRIEU épouse RABEJAC Simone - décédée à Caussade le 24 novembre,
- DARIAULT Pascal - décédé à Réalville le 18 décembre,







# Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile



## **Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(\*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25<sup>ème</sup> anniversaire.

### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

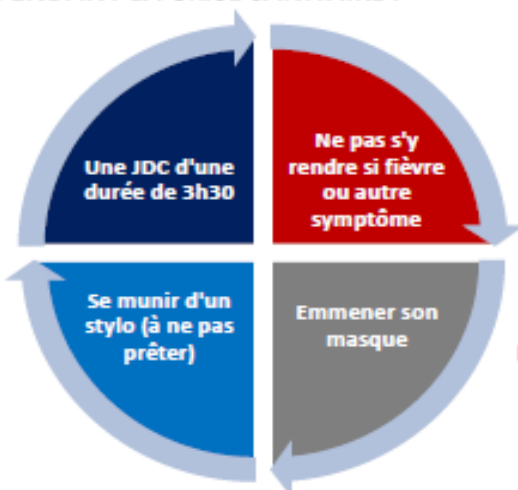
Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC  
ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

### QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



*L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !*



#### Pourquoi créer votre compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr) ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

# Communauté de Communes du Quercy Caussadais

Facilite le maintien à domicile de nos aînés et propose des services pour vous accompagner au quotidien.

## TRANSPORT À LA DEMANDE



Pour tous les résidents de la  
Communauté de Communes du  
Quercy Caussadais

Tarifs:  
2€ un aller simple  
3,50€ l'aller/retour

Pour toute réservation  
**VOYAGES DU BAS QUERCY**  
tel : 05 63 65 09 18

**HORAIRES :**  
Départs vers 9h et vers 13h30  
Retours vers 11h30  
et vers 15h30

Ligne régulière le lundi :  
Puyfaroque - Caussade

Lignes à la demande  
lundi et mercredi :  
sur toutes les communes du  
Quercy Caussadais

**Impératif : Réserver la veille**  
**Pas de service les jours fériés**

La Communauté de Communes  
et la Région participent  
à hauteur de 70%  
du coût global.

## PORTAGE DE REPAS



Pour les personnes isolées,  
ou en perte d'autonomie  
momentanée ou durable

Tarifs :  
entre 11,95€ et 13,50€  
selon les revenus

Pour toute demande selon votre  
lieu de résidence :

**ADMR** : 05 63 66 20 17  
1 rue Mary Lafon  
82000 Montauban



**SMAD** : 05 63 66 65 65  
36 rue Emile Pouvillon  
82000 Montauban



Les repas peuvent être fournis pour  
chaque jour de la semaine y  
compris le dimanche

La Communauté de Communes  
prend en charge selon  
vos revenus entre :  
4,05€ et 7,50€

## TÉLÉASSISTANCE



Pour les personnes isolées,  
ou en perte d'autonomie  
momentanée ou durable

Tarifs :  
Abonnement selon les offres,  
Installation entre 30€ et 40€

Pour toute demande selon  
votre lieu de résidence :

**ADMR FILIEN** : 03 29 86 77 77



**PRÉSENCE VERTE** : 05 63 21 61 87  
180 avenue Marcel Unal  
82000 Montauban



La Communauté de Communes  
participe aux frais de mise en  
service à hauteur de 15€ et aux  
frais d'abonnement à  
hauteur de 10,50€

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie.

La médiathèque de Réalville est heureuse de vous  
accueillir les :

Lundi de 15 h à 17h30

Mercredi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 15h30 à 18h

Site des médiathèques de la CCQC : <http://ccqcaussadais.agate-sigb.com/>

Plus de 8500 ouvrages adultes et jeunesse ( Albums, romans,  
documentaires, livres audio etc..) à votre disposition.

Prêt de CD, DVD et jeux de société

Accès internet

35RD820

09 60 53 22 65

Mediatheques.quercycaussadais.fr

Inscription  
gratuite

realville.mediatheque@gmail.com





# AMICALE LAÏQUE SPORTS LOISIRS MIDI QUERCY

**SAISON 2022 / 2023 - BADMINTON - RANDONNÉE - SKI -**

**ADHÉSION AMICALE : 1 seule FORMULE pour toutes les activités proposées**

Badminton - Randonnée - Ski - Journée Découverte - Assurance				
<table border="0"> <tr> <td><b>Scolaires</b></td> <td><b>Non Scolaires</b></td> </tr> <tr> <td><b>10 €</b></td> <td><b>15 €</b></td> </tr> </table>	<b>Scolaires</b>	<b>Non Scolaires</b>	<b>10 €</b>	<b>15 €</b>
<b>Scolaires</b>	<b>Non Scolaires</b>			
<b>10 €</b>	<b>15 €</b>			

## > LES ADHÉRENTS À L'AMICALE BÉNÉFICIENT :

Des structures de l'association, des tarifs préférentiels pour les activités et participent à la vie de celle-ci.  
Règlement par chèque à l'ordre de : **AMICALE LAÏQUE MIDI QUERCY** ( les coupons associations de la communauté des communes du Quercy Caussadais, les chèques vacances et les coupons sport sont également acceptés).



### > ADRESSE DU SITE DE L'AMICALE

[www.amicalelaiquemidiquercy.jimdo.com](http://www.amicalelaiquemidiquercy.jimdo.com)

### > ADRESSE MAIL DE L'AMICALE

[amicalelaiquemidiquercy@gmail.com](mailto:amicalelaiquemidiquercy@gmail.com)



## > BADMINTON :

2 Séances à la salle polyvalente de Réalville le lundi de 19 h à 20 h 30 et le mercredi de 19 h à 21 h.  
**RESPONSABLE :** Mme Marie-Line BEDE Tél : 05 63 67 10 54



## > RANDONNÉE :

**LE SAMEDI** après-midi départ covoiturage 13 h 30 parking du Groupe Scolaire de RÉALVILLE et 14 h sur le site  
**RESPONSABLE :** Mme Michèle GIULIANI Tél : 09 61 67 22 90 - 06 84 78 56 75

**LE DIMANCHE** après- midi départ 13 h 30 (à respecter impérativement) parking du Groupe Scolaire de RÉALVILLE  
**RESPONSABLE :** Mme Marie-Line BEDE Tel: 05 63 67 10 54

**CALENDRIER:** Sorties tous les samedis et tous les dimanches selon météo (voir programmes sur le site).

**SÉJOUR RANDONNÉES :** du 5 au 10 JUIN 2023 : SAINT- MALO (35400)

Informations (hébergement - programme - prix) sur fiche présentation du séjour fournie ultérieurement - nombre de places disponibles déjà atteint + liste d'attente.



## > JOURNÉE « DÉCOUVERTE » :

Samedi 24 ou Dimanche 25 JUIN 2023 - Lieu à définir -

Des informations précises seront données ultérieurement.



## > SKI : JOURNÉES et SÉJOURS à la NEIGE

Samedi 14 Janvier 2023 : Ax 3 Domaines.

Lundi 30 et Mardi 31 Janvier 2023 : Superbagnères - Hôtel des 2 Nations à Bagnères de Luchon.

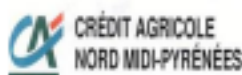
Samedi 11 Février 2023 : Journée promotionnelle à Porté Puymorens.

Du Lundi 6 au Samedi 11 Mars 2023 : Séjour ski Grandvalira - Hôtel Coray à Encamp.

**RESPONSABLE :** M. André MOURGUES Tél : 06 29 80 38 39

Possibilité randonnées-raquettes.

Informations et tarifs sur fiche spécifique à la section activités à la montagne.



Mairie de CAYRAC (82440)



**AQUARELLE**  
Tous les mercredis  
matins de  
9H à 12H

**TRICOT-CROCHET**  
Tous les mardis AP  
de 14H30 à 18H

**CUISINE**  
A partir de  
Janvier 2023



# L'ENTRACTE

Ateliers ouverts aux adultes uniquement

Renseignements

et inscriptions

06 07 44 06 80

Cotisation annuelle 20 €

lentracte82realville@gmail.com

## Dynamic Club Gym



Salle des fêtes de Réalville

Lundi - 20h30

Jeudi - 19h30

1<sup>er</sup> cours d'essai gratuit

Tarifs trimestriels : 1 Cours par semaine - 24 €  
2 Cours par semaine - 31 €

Contacts : 06 71 59 06 75 ou 06 89 05 37 84

Abdos fessiers / Renforcement musculaire / Body training /  
Pilates / Zumba / Stretching / Fitness...

# AILE REALVILLOISE

Accueil périscolaire et Accueil de loisirs

En 1987 :

- ▶ 7 mars : création de l'émission « Turbo » sur M6
- ▶ 22 mai : match d'ouverture de la première coupe du monde de Rugby
- ▶ 31 mai : ouverture du premier parc d'attractions français ; le Futuroscope
- ▶ 15 Juin : adoption du programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre universités et grandes écoles européennes

## ▶ 6 juillet : création de l'Aile Réalvilloise

L'aile Réalvilloise c'est quoi ?

- ▶ Une association portée par des parents bénévoles
- ▶ Une équipe d'animateurs/trices et un Directeur qualifiés et passionnés qui propose des activités ludiques, éducatives et amusantes à nos enfants
- ▶ Un projet éducatif tourné vers l'enfant, pour l'enfant, son épanouissement dans le respect de tous, la mixité, l'échange, la découverte, le jeu, ...
- ▶ Depuis 35 ans, l'association organise
  - ▶ **L'accueil périscolaire** des enfants de 3 à 11 ans sur les écoles de Mirabel et Réalville/Cayrac le matin à partir de 7h30, pendant le temps de midi et le soir jusqu'à 18h30
  - ▶ **L'accueil de loisirs** sans hébergement des enfants et des jeunes de 4 à 16 ans tous les **mercredis après-midi** et pendant les **vacances scolaires**

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

Contactez Manu par téléphone ou par mail  
et/ou venez participer à notre prochaine réunion de bureau !

Tel : 05 63 28 27 18 / 06 45 73 75 66

Mail : ailerealvilloise@orange.fr



383 Chemin Châteaueux  
82440 Réalville

Tel : 05 63 28 27 18 / 06 45 73 75 66  
Mail : aile.realvilloise@orange.fr





## ► *L'Association des Parents d'élèves*

### Présentation de l'association :

L'APE (Association des Parents d'Elèves), est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à l'animation de nos écoles.

Tous les parents ayant un enfant scolarisé au sein du groupe scolaire Chanterive à Réalville, peuvent en faire partie.

L'association a besoin pour exister et fonctionner de membres disponibles. C'est pour cela que nous avons besoin de vous pour le bureau, et de votre soutien afin d'être encore plus actifs au sein de l'école.

**Vous avez du temps disponible, c'est tant mieux, vous n'en avez pas, ce n'est pas grave. Chacun a sa place dans notre association au gré de ses envies et de ses disponibilités.**

Tout le monde peut se rendre aux réunions pour y apporter ses idées, ses suggestions, **sans pour autant en être membre, ni se sentir obligé ou forcé à participer aux manifestations.**

N'hésitez pas à nous rejoindre ! La bonne ambiance est garantie et chacun s'investit selon ses disponibilités...

### Le rôle de l'APE :

Au sein de nos écoles maternelle et élémentaire, l'APE a pour but d'assurer la participation au financement des sorties scolaires et animations diverses ; mais également de représenter les parents lors des conseils d'école. Ces derniers sont l'occasion de servir de médiateur avec l'équipe enseignante, l'équipe éducative et la municipalité.

APE propose diverses animations tout au long de l'année de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités :

- **Loto le weekend du 11-12 février 2023,**
- **Vide-grenier le weekend du 15-16 avril 2023,**
- **Kermesse le weekend du 24-25 juin 2023.**

### Les membres :

**Présidente** : Céline MOLINIE

**Vice-Présidente** : Manon BRECHET

**Trésorières** : Céline GAILLARD et Magalie ZGHICHE

**Secrétaires** : Faozia MASBAHI et Marie-Cécile LACOSTE

**Membres actifs** : Pauline HERMAN, Cyril JOUVRAY, Laëtitia IRISSOU, Lisbeth GEORGES, Marie DESGANS, Marjorie GUITARD, Carine LAZARTIGUES, Céline GASC, Maëva BORIN, Charlotte CHANRION, Marine CARDONNEL, Fatiha BAUGET, Gwladys THINIUS, Floriane COUMIN, Cindy MARTINEZ, Raïssa BASSENE, Stéphane BRECHET, Véronique JOUVRAY, Sébastien TREMON, Christine VERDIER.



## AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

ALBIAS – CAYRAC  
MIRABEL - REALVILLE

- Tarn et Garonne -



Des nouvelles de notre Amicale !

L'année 2022 a été riche en activité. 5 collectes réalisées, moins de donneurs, mais point positif, 15 nouveaux donneurs. Maintenant il faut les fidéliser pour qu'ils continuent à donner leur sang.

Nous remercions les municipalités pour le prêt des salles pour l'organisation des collectes.

À l'occasion de la « Journée Mondiale des Donneurs de Sang », l'amicale a décidé d'organiser une randonnée. Cette marche a eu lieu le 10 septembre dernier à Réalville. Bravo aux 52 marcheurs qui se sont retrouvés et qui ont partagé un moment convivial et chaleureux autour d'un repas froid après les 7 kilomètres parcourus dans la campagne Réalvilloise.

Nous tenions à remercier la municipalité de Réalville pour le prêt de la salle, l'accueil et l'apéritif.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 22 octobre 2022 à Mirabel. Merci également à la municipalité de Mirabel.

Les membres du bureau restent inchangés :

Présidente : *Cathye Soulié* / Vice-président : *Christian Guiglar* / Secrétaire : *Jean-Claude Tessier* / Secrétaire Adjointe : *Martine Vives* / Trésorière : *Maryse Cruzel* / Trésorière Adjointe : *Marie-Claude Da Costa*.

Nous souhaitons également la bienvenue à 4 nouveaux membres !



### Calendrier des collectes pour l'année 2023 :

<u>MIRABEL</u> :	vendredi 24 février,
<u>ALBIAS</u> :	mardi 30 mai,
<u>CAYRAC</u> :	mercredi 26 juillet,
<u>REALVILLE</u> :	lundi 9 octobre



Nous vous invitons à noter ces 4 dates sur vos agendas.

N'oubliez pas que le DON du SANG est un acte volontaire !

On prélève votre sang et par la transfusion il sauvera une personne atteinte d'une grave maladie ou bien un blessé grave.

Au-delà des donneurs « habituels », si vous avez entre 18 ans et 70 ans, il est possible de tenter cette expérience enrichissante qui permet simplement de sauver des VIES.

**DON du SANG = DON de VIE**

La Présidente et les bénévoles de l'Amicale.



Les membres de l'Amicale.

**SIÈGE SOCIAL** : Hôtel de Ville 22, chemin de Belaygue 82440 CAYRAC  
**Contacts** : Présidente : 06.31.26.81.41. - Vice-Président : 06.33.43.15.42.



# VOLLEY-BALL

## REALVILLE-CAYRAC

La saison dernière s'est terminée en beauté, avec une victoire en finale du championnat UFOLEP 82, après avoir dominé le championnat.



La saison 2022/2023 a très bien débuté avec une 1<sup>ère</sup> victoire à la maison contre Bourret, par 3 sets à 1. Nous comptons bien défendre notre titre cette année encore et revivre ces superbes moments en équipe.



**À nos supporters !**

Anne G, Sarah P, Martina M, Angélique G, Sophie A, Charlène F, Marie-Christine H, Virginie S, Emmanuelle V, Charlène C, Céline C, Mireille G.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Angélique GARCIA au 06.23.14.48.39

# Cours de Cardio Fitt

Salle des fêtes de Cayrac

Tel : 06 50 78 54 82

- Cours encadrés par une animatrice compétente et diplômée -

FITT-FORM

Pilates	Step	Zumba	Fitt dance
Renforcement musculaire			
Stretching	Gym douce	Body Fitt	

FITNESS

Des cours collectifs, accessibles à tous et sans réservation !



## ► Centre Yoga Relaxation

Pour la sixième année consécutive, pratiquer le yoga à Réalville est possible grâce à l'initiative de l'Association Réalvilloise « Centre Yoga Relaxation ».

Aujourd'hui quand on parle de yoga, on parle surtout de la pratique des asanas, c'est-à-dire des postures et du pranayama qui correspond au contrôle du souffle.

Les postures visent à assouplir et renforcer le corps alors que les exercices de respiration aident à calmer l'esprit.

Le yoga apporte un grand nombre de bienfaits physiques notamment l'assouplissement des muscles et permet ainsi de libérer les tensions. Certaines postures font plutôt travailler l'équilibre, d'autres aident au renforcement musculaire en douceur.

Avec une pratique régulière on peut corriger de mauvaises postures développées tout au long de notre vie. Le yoga c'est aussi soulager et renforcer son dos, apaiser les épaules et la nuque... Les séances se terminent par une relaxation pour trouver le calme intérieur et la détente physique.

**Les cours sont proposés les lundis à 17h30 et à 19h00.**

*Pour tout renseignement : 06 08 58 97 21*



MERCI

LES

BÉNÉVOLES

*Vous êtes précieux !*





# L'ADMR de Réalville, service d'aide à domicile

L'ADMR de Réalville a été créée en 1950 et intervient sur 4 communes dans le département.

L'association compte 10 bénévoles, 14 intervenants à domicile pour 112 clients en 2021.

## L'ADMR, qu'est-ce que c'est ?

L'ADMR est un service d'Aide à Domicile qui s'engage auprès des personnes, à tous les âges de la vie, pour leur permettre de rester autonome et à domicile le plus longtemps possible.

En Tarn-et-Garonne, l'ADMR compte 11 associations implantées dans le département qui interviennent dans 171 communes. L'ADMR est constituée de bénévoles, de salariés de terrain et d'une équipe administrative.

## L'ADMR de Réalville intervient à domicile pour :

- Des travaux ménagers : ménage, repassage, nettoyage des vitres...
- L'accompagnement aux courses, chez le médecin, pour des activités sociales
- L'aide à la préparation aux repas
- L'aide au lever et au coucher
- L'aide aux personnes en situation de handicap
- L'assistance à la gestion administrative
- Le portage de repas
- La Télésistance FILLIEN ADMR



L'ADMR de Réalville propose un service de portage de repas sur les 4 communes sur lesquelles elle intervient. Les repas sont préparés par ANSAMBLE, cuisine maison avec des produits frais, adaptés à chaque régime ou habitudes alimentaires. Ils sont livrés sous forme de plateau repas tous les 2 jours en liaison froide.



## INFORMATIONS



8 Bis Place des Arcades  
82440 RÉALVILLE



info.realville@fedes82.admr.org



05.63.31.15.94



Le lundi de 13h30 à 16h30  
Le vendredi de 9h00 à 12h00



www.admr82.org

## SECTEUR D'INTERVENTIONS





## ► Club des Aînés Réalville–Cayrac

*Année 2022 ;*

Après les deux dernières années compliquées au regard de la pandémie du COVID, le Club a repris son rythme normal. C'est ainsi qu'ont été organisés :

- le 10 Février : une sortie en Lot et Garonne pour la Fête du jambon,
- le 13 Mars un Loto à Cayrac,
- le 12 Avril : une journée gourmande dans le Gers,
- du 25 Juin au 1er Juillet un voyage en Bretagne,
- du 23 au 27 octobre un voyage en Espagne sur la route des orangers,
- le 2 Octobre le repas annuel du Club,
- le 13 Novembre un Loto à Réalville,
- le 4 Décembre un goûter à Réalville avec spectacle cabaret comique,
- le 15 Décembre une journée en Lot-et-Garonne à la ferme LAFITTE, et tous les 1er Mercredis du mois un concours de belote à Cayrac.



*Programme 2023 ;*

En ce qui concerne les voyages, le programme complet n'est pas encore arrêté, seule certitude le grand voyage qui aura lieu du 9 au 16 juin au Portugal. Deux lotos seront également programmés, le repas du Club ainsi que les concours de belote tous les 1er mercredis de chaque mois. Les dates et précisions sur les sorties et animations vous seront communiquées dès que possible.





## ► Football Club Réalville-Cayrac



Après deux années mises entre parenthèses dues au COVID, notre club s'est remis en ordre de marche avec un certain succès.

En effet nos seniors, avec une certaine impatience et détermination, ont porté haut les couleurs de notre club !

Les joueurs de notre équipe 1 ont été victorieux à la finale de leur championnat, ce qui leur a permis d'accéder à la division supérieure, avec un jeu alléchant et de nombreux buts (une seule défaite au cours de la saison). Nous pouvons également souligner leur magnifique épopée en Coupe dans laquelle ils se sont hissés jusqu'au quart de finale et ne s'inclinant que 1 à 0 face une équipe de niveau supérieur. Notre équipe 2 a également rayonné sur le terrain en échouant aussi en quart de finale de leur division. Répartis sur une très belle dynamique et avec un groupe de joueurs très soudés accompagnés de trois entraîneurs, Sébastien Rispé (équipe 1), Florent Dudillieu et Florian Lalande (équipe 2). Notre équipe 1 se classe, à mi-saison, première de sa division, avec une seule défaite et notre équipe 2, malgré un début de saison compliqué garde le cap, finit la mi-saison avec quatre victoires de rang.

L'objectif pour l'équipe 2 est d'atteindre la finale de leur nouvelle division et pour notre équipe 1 de terminer dans les deux premiers pour connaître encore une fois une montée en division supérieure. Réalvilloises et Réalvillois, vous pouvez être fiers de vos joueurs qui portent haut les couleurs de votre village et n'attendent que vous pour les encourager afin qu'ils puissent une nouvelle fois soulever des trophées.

En ce qui concerne notre école de football, après une année en demi-teinte sur le nombre de licenciés, nous enregistrons de nombreuses arrivées et notamment en tout-petits ce qui nous laisse entrevoir l'avenir plus sereinement. Le seul bémol à ce dynamisme est la perte de notre équipe féminine due à la trahison de certains et à la non considération de notre éducateur Philippe Bordes qui s'est pourtant investi plus que jamais. Je tenais, devant vous lecteurs, à le remercier de son engagement sans faille. Je remercie également et chaleureusement tous les éducateurs, dirigeants, emploi civique pour leur investissement sans faille, leur énergie car sans eux l'**USRC** ne pourrait pas exister. Mais vous le savez, nous ne sommes jamais assez alors Réalvilloises Réalvillois je vous lance un appel : **Venez rejoindre notre équipe et venez portez votre pierre à l'édifice USRC pour continuer à écrire son Histoire** ! L'ensemble de l'USRC exprime également nos sincères remerciements à la Commune de Réalville pour son soutien, sans oublier toutes les entreprises et sociétés partenaires que vous retrouverez dans notre calendrier qui sera distribué dans la commune.

Stéphane Marty.



La finale



La jeune génération

## ► L'ACCA de Réalville

Une nouvelle saison de chasse a débuté depuis le 11 septembre 2022 nous permettant des promenades agréables avec nos fidèles compagnons, chiens d'arrêts ou chiens courants, malgré une sécheresse très pénalisante et aux conséquences importantes sur la nature. Nous remercions les propriétaires terriens et agriculteurs de nous permettre de pratiquer notre loisir sur leur propriété comme chaque saison.

Pour rappel, concernant le déroulement des battues, nécessaires pour respecter le plan de chasse imposé par la préfecture, nous mettons des panneaux « chasse en cours » pour signaler notre action et inciter les automobilistes à ralentir et ne pas dépasser 30km/h afin d'éviter tout risque de collision et d'accident. Merci à toutes celles et ceux qui ralentissent et nous respectent. Pour les autres qui nous insultent et accélèrent au risque de nous percuter sur les routes, cela ne peut plus durer...

Nous constatons toujours une prolifération des renards sur la commune malgré nos efforts incessants de régulation, occasionnant des dégâts chez les particuliers et agriculteurs sur la volaille, également beaucoup trop de ragondins dans tous les cours d'eau et lacs impactant les infrastructures de ces derniers et détruisant les céréales agricoles.

*L'ACCA DE REALVILLE vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et une très bonne année 2023.*



La forêt c'est aussi  
la chasse

**CHASSE  
EN COURS**

Ensemble soyons tous vigilants



## ► Gymnastique volontaire Réalville / Cayrac

Depuis plus de 30 années déjà, l'Association de Gymnastique volontaire de Réalville / Cayrac (créée en 1991 par Madame Arlette Lavergnat) assure chaque semaine des cours de maintien en forme physique à la salle des fêtes de Réalville.

Titulaire du label de qualité SPORT SANTE EPGV depuis 2018, l'association a traversé la crise sanitaire et a repris ses activités avec la confiance renouvelée de ses fidèles adhérents.

Les municipalités de Réalville et de Cayrac ont maintenu leur soutien logistique et financier en cette période qui a été difficile pour tous.

L'association fait partie de la Fédération d'Education Physique et de Gymnastique organisme d'intérêt général reconnu d'utilité par décret du 2 mars 1976 et, par effet de la loi en vertu de l'article L131-38 du code du sport.

Les séances ont lieu hors période congés scolaires à la salle des fêtes de Réalville ;

- le mardi après-midi de 14h45 à 15h45 - gymnastique douce,
- le mercredi matin de 9h45 à 10h45 - atelier équilibre et mémoire.



Composition du bureau de l'association :

- La présidente : Jeanine Peyrusse,
- La trésorière : Yvette Malbrel,
- La secrétaire : Liliane Bonnet.



<https://www.facebook.com/Gymvcr>

## ► *Le Goujon Réalvillois*

### *Bilan de la saison écoulée et perspectives 2023,*

Une année riche pour notre AAPPMA qui a vu le retour " normal " de notre activité pêche après 2 années difficiles dues à la crise COVID , le nombre de cartes de pêche est en augmentation en 2022 par rapport à 2021 ,avec un joli total de 153 membres .



Durant l'année écoulée de nombreuses manifestations ont été organisées par et avec le concours de notre association : apprentissage de la pêche aux jeunes enfants (Lac de Bioule), concours de pêche au lac de CAYRAC (Lac de Monsieur Soulié ) dans le cadre de la fête locale, lâchers de 300 Kg de truites au lac de Lastours, au lac de Bioule et sur la Lère, lâcher de 30 Kg de gardons au lac de Bioule .

L'ensemble de ces manifestations sera reconduite en 2023 .

Les alevinages truites auront lieu aux dates habituelles, pour l'ouverture et pour le week-end de Pâques, le concours annuel à CAYRAC le 1er Dimanche de Juillet sera suivi d'un repas convivial .

Notre AAPPMA étend sa zone d'influence aux communes de CAYRAC, BIOULE et St VINCENT d'Autéjac, il était dans les projets de notre association de doter le lac fédéral de BIOULE d'un ponton accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ce magnifique ponton long de 20 mètres a vu le jour en Septembre 2022, fabriqué et mis en place par les techniciens de la Fédération de pêche du Tarn-et-Garonne et des bénévoles de l'AAPPMA Réalville .

Cet ouvrage remarquable a pu être réalisé grâce aux subventions de la Région Occitanie, de l'Europe (Fond européen pour le développement rural , FEDER), la Fédération Nationale de pêche, la Fédération de Pêche du Tarn et Garonne, la Mairie de BIOULE, et l'AAPPMA le Goujon REALVILLOIS .

L'assemblée générale de notre AAPPMA aura lieu début Février 2023 .

La composition du bureau est la suivante :

Président Alain MONTE , Vice Président Serge CARRIE , Trésorier Pierre ROBILLARD , Secrétaire Daniel VAUGELIN .

Contacts, renseignements, cartes de pêche : Alain MONTE 06 11 30 29 98.

*Belle Saison de pêche 2023 à tous , respectez la nature avant tout...*



Le ponton accessible aux Personnes à Mobilité Réduite au lac de BIOULE



**Association Agréée de  
Pêche et de Protection  
du Milieu Aquatique**

Contact Mail : [legoujonrealvillois@yahoo.fr](mailto:legoujonrealvillois@yahoo.fr)



## ► Le Comité des Fêtes

Après deux années d'interruption, le mois de septembre 2022 a vu naître le comité des fêtes.

Plus d'une quinzaine de bénévoles a répondu à l'appel et un nouveau bureau a été élu ;



- La présidente : *Corinne Beauvois*,
- La secrétaire : *Mélody Bruant*,
- Le trésorier : *Maurice Cassan*,
- La trésorière adjointe : *Nadine Pecharman*.

C'est ainsi que le marché de Noël a été organisé, dans un bel esprit des fêtes de fin d'année.

Cette première édition réussie a fait vibrer notre belle place des arcades et a été dynamisée par la course de Noël, organisée en parallèle du marché.

Exposants, animations enfants, chorale, food-truck, calèche et visite du père Noël ont rythmée la journée, pour le plaisir des petits et grands.

Le comité remercie toutes les personnes et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce premier événement.

Vous pourrez retrouver l'actualité des événements à venir dès le début d'année.



Chorale de Caussade



Présence du Père Noël



Départ de la course de Noël



Animations Place des Arcades



Dernière entrée autorisée : 10 minutes avant l'heure de fermeture.

**Fermées les dimanche et jours fériés.**



**Pour toute question : 05 63 91 77 40**



**Vous vous déplacez en**



**Quelques conseils et consignes de dépôt**

- **Trier ses déchets** avant de venir à la déchèterie
- Présenter son justificatif d'accès
- Attendre que l'agent valoriste autorise l'accès sur le site
- Respecter le personnel de la déchèterie et les consignes données.
- Laisser le site propre
- Afin de disposer du temps nécessaire au déchargement, merci de vous présenter au plus tard 10 mn avant la fermeture des sites



Depuis le 1er janvier 2022, le Syndicat Départemental des Déchets a repris la compétence des déchèteries du Quercy Caussadais.

Le SDDE met à votre disposition 4 déchèteries situées sur les communes de Caussade, Montpezat de Quercy, Molières et Septfonds.

Les déchèteries du Quercy Caussadais



**Pour rappel, déchets non admis :**  
ordures ménagères, explosifs, amiante, bouteilles de gaz, cadavres d'animaux, véhicules hors d'usage...



### Les déchèteries à votre service

- > **en Quercy Caussadais :**
  - **Caussade**, 06 59 09 14 99
  - **Molières**, 06 59 09 67 02,
  - **Montpezat-de-Quercy**, 06 59 09 62 21
  - **Septfonds**, 06 59 09 66 93
- > **en Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron :**
  - **Parisot**, 06 59 08 64 72
  - **Varen-Lexos**, 06 59 08 74 35
- > **en Quercy Vert Aveyron :**
  - **Nègrepelisse**, 06 25 27 71 47
  - **Monclar-de-Quercy**, 06 76 93 84 07

## ACCÈS À VOTRE DÉCHÈTERIE

### Ce qui change...

Pour un usage plus pratique de votre déchèterie, les modalités d'accès évoluent : **vous devez vous inscrire avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

Les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne ou sur demande par mail, par téléphone et par courrier.

[www.sdd82.fr](http://www.sdd82.fr)

05 63 91 77 40

<https://facebook.com/leSDD82>

SDD82 - Hôtel du Département  
100 Bd Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

[dct.sdd@ledepartement82.fr](mailto:dct.sdd@ledepartement82.fr)

### POUR LES PARTICULIERS...

En plus du formulaire à compléter, il vous sera demandé un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les dépôts restent gratuits jusqu'à 20 passages par an et deviennent payants aux tarifs professionnels au-delà.

### POUR LES PROFESSIONNELS...

En plus du formulaire à compléter, il vous sera demandé un extrait Kbis de moins de 3 mois ou vos statuts (collectivités et associations).

Les tarifs de dépôts sont consultables en déchèteries et sur le site internet.

Après votre inscription, vous recevrez un **QRcode à présenter** (sur votre mobile ou imprimé sur papier libre) à l'agent valoriste sur place pour pouvoir accéder aux déchèteries de votre territoire.





DÉCHÈTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CAUSSADE	■	■	■	■	■	■
MOLIÈRES		■	■			SEMAINES PAIRES
MONTPEZAT-DE-QUERCY	■			■	■	SEMAINES PAIRES
SEPTFONDS		■		■		■

**MATIN** Déchèterie ouverte de 8h30 à 12h

**APRÈS-MIDI** Déchèterie ouverte de 14h à 17h30

# LES BONS GESTES DU TRI

Chez vous et sur votre territoire, adoptez le tri dans votre mode de vie !



**À RECYCLER**

**EMBALLAGES EN VERRE**

Bouteilles en verre    Pots, bocaux et flacons en verre



CITEO



**À JETER**

Ordures ménagères résiduelles

En 5 ans, multiplication par 3 de la taxe sur les déchets enfouis :

**RÉDUISONS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !**

**À TRIER**

**PAPIERS ET CARTONS** Emballages et briques en carton    Magazines, journaux et papiers divers

**EMBALLAGES EN MÉTAL** Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider et de les déposer dans le bac **EN VRAC**

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE** Barquettes    Bouteilles, flacons et bidons

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT** Sacs, sachets et films    Pots et boîtes

Des emballages recyclés, c'est de la matière à réutiliser !



CITEO





## Nos amis les bêtes



### L'hygiène canine,

Nous les aimons, vous les aimez et n'envisagez pas de vivre sans votre chien. Il vous offre son affection et de votre côté vous prenez soin de lui. Une déjection au milieu d'un trottoir, d'une venelle de promenade, d'un jardin public ou d'un espace jeu réservé aux enfants, voilà de quoi mettre de mauvaise humeur.

C'est là que les choses se gâtent et motivent ce petit rappel de civisme. Ce n'est pas la responsabilité de nos compagnons à 4 pattes qui est mise en cause, mais celle de leurs propriétaires. C'est grâce à votre comportement que ce compagnon sera mieux accepté.

N'oublions pas que respecter son cadre de vie c'est se respecter soi-même et respecter les autres.

Pour vous aider, nous allons créer deux pacs canins, un sur le parking des cèdres et l'autre sur les promenades sur lesquels seront installés des distributeurs de sacs, près de poubelles pour que vous puissiez ramasser les déjections de vos amis à quatre pattes. Le fait de ne pas les ramasser est puni d'une amende de 2ème classe comme prévu par l'article R632-1 du code pénal.

L'aménagement de deux espaces « cani-parc » verra rapidement le jour sur la commune. Cet espace sera dédié à la propreté canine et sera en libre accès pour tous les propriétaires de chiens.

Lorsque l'on est maître d'un animal, il est parfois difficile de trouver sa place dans le village, surtout lors des balades. C'est pourquoi la mise en place de cet enclos de propreté fait partie des initiatives qui répondent à cette attente.

En optant pour cette solution, la municipalité fait le choix d'accompagner les propriétaires de chiens plutôt que d'uniquement les sanctionner.



Un maître responsable ramasse !  
Merci à tous



Photo non contractuelle—idée d'installation



### La stérilisation,

Une convention avec la SPA de Montauban - Refuge du Ramier a été signée par délibération n°2022-09-004 du 6 septembre 2022.

Elle a pour objectif de confier au Refuge la stérilisation des chats dits « libres ».

Un chat dit « libre » est un chat non identifié, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe, dans des lieux publics, sur le territoire d'une commune. Il est à noter que la gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L.211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité de la commune. Au titre du plan de relance 2022, le Refuge est à même de proposer à la collectivité des actions de piégeage, de stérilisation, de castration et de re-lâchage des chats libres de la collectivité.

# LUTTE RAISONNÉE CONTRE LES NUISIBLES



## Le dépigeonnage partiel,

Depuis de nombreuses années, notre village connaît l'invasion de pigeons dont les excréments très acides souillent nos rues, nos trottoirs, nos toitures, nos terrasses etc... Il s'avère donc nécessaire de trouver une parade à cette nuisance. Plusieurs actions ont été menées sans résultat probant. Après mures réflexions et par une démarche de prospective, nous avons trouvé une société "Dove Busters" spécialisée dans ce type de prestations et agréée par l'état pour intervenir. Le principe est d'éliminer les pigeons males et femelles pour éviter au maximum leur reproduction. Cette opération est toute à fait légale avec une charte précise et une attestation de responsabilité civile des professionnels, entreprises et assimilés. Après présentation en séance du conseil municipal, le conseil municipal a validé ce procédé par délibération. La gendarmerie et les habitants du village ont été informés des dates des opérations Pour ce faire, deux dates ont été programmées avec un tireur professionnel, les représentants de la municipalité et le responsable des agents communaux. Environ 400 pigeons ont été éliminés en partie au cœur du village. Un suivi régulier permettra une élimination plus conséquente de ces pigeons et ces opérations seront renouvelées en 2023.



## La dératisation,

*Pourquoi dératiser ?*

*Les rongeurs sont réputés pour les dégâts considérables qu'ils causent. Que ce soit les rats ou d'autres petits animaux semblables, il faut en urgence un plan de **dératisation**, même si au fond, il s'agit d'une tâche perpétuelle.*

La présence des rats est une plaie dans notre village et la municipalité reçoit les doléances des riverains à ce sujet. Pour ce faire, le conseil municipal a décidé de s'occuper sérieusement de la dératisation des rues du village. Cette opération a été confiée à une société spécialisée qui est intervenue à quatre reprises dans les accès accessibles à ces rongeurs. Il s'agit des réseaux des eaux usées et des eaux de pluie pour l'essentiel. Le principe consiste à insérer des appâts dans les ouvertures et regards et de revenir vérifier la consommation de façon régulière en insérant de nouveaux appas. Ceci s'est avéré relativement efficace puisque qu'au fil des passages, les intervenants se sont aperçus du manque de consommation donc de présence de rats en diminution. Cette opération va être renouvelée en 2023 car elle est efficace si elle perdure dans le temps.

### Réalisation de la campagne :

Le refuge amène les cages de piégeage dans la collectivité. Par la suite, la Collectivité ramène au Refuge les cages avec les chats capturés. Le vétérinaire du refuge procède à la stérilisation des femelles et castration des mâles. Les animaux seront également identifiés au nom de la Collectivité.

**Tout animal non-identifié et sans collier est considéré comme chat libre et sera systématiquement stérilisé ou castré. Les propriétaires de chat ne pourront réclamer un quelconque dommage et intérêt si leur chat est capturé et qu'il n'est pas identifié.**





## C'EST BON À SAVOIR



### PRÊT D'UNE BENNE POUR DÉCHETS VERTS

La mairie met à la disposition des habitants de Réalville, gratuitement une fois par an, une benne pour les déchets verts, du vendredi midi au lundi matin. Faites-vous inscrire au secrétariat de Mairie car il y a souvent une liste d'attente. Possibilité d'un deuxième emprunt au prix de 15 €.

#### Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes  
de gazon



petits  
branchages



feuilles,  
taille de  
végétaux



plantes,  
végétaux  
flétris



### L'ÉCOBUAGE

L'**écobuage** est une pratique agricole qui consiste à brûler une partie de la végétation sèche pour enrichir le sol avec la cendre générée.

Les *déchets verts* sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc.

Il s'agit : de l'herbe après tonte de pelouse,

- des feuilles mortes,
- des résidus d'élagage,
- des résidus de taille de haies et arbustes,
- des résidus de débroussaillage,
- des épluchures de fruits et légumes.

### Que faire de ses déchets verts ?

#### Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, ils se décomposent avec le temps,
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchèterie ou collecte sélective)

#### Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.

Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.



### LE BRUIT DE VOISINAGE



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que *les jours ouvrables de 8h00 à 12h et de 14h00 à 20h00, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.*

L'article R1336-5 du code de la santé publique précise :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même responsable ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »



**BRUITS  
de voisinage**

Tous responsables  
Tous concernés



## BOÎTE À LIVRES



Votre boîte à livre est à votre disposition !

Une boîte à livres est une micro-bibliothèque en accès libre où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

Cette démarche encourage l'économie circulaire et favorise l'accès à la culture pour tous. **Petits et grands n'hésitez pas, servez-vous !**



Boîte à livres installée devant la mairie.

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS ARRÊTÉ DU MAIRE

Riverains, vous êtes concernés !

L'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage.

L'entretien des trottoirs doit être assuré le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles (*Validé par arrêté municipal*).

## LOCATION SALLE DES FÊTES

Par délibération votée en décembre dernier, les membres du conseil municipal ont décidé de louer de nouveau la salle des fêtes sous certaines conditions ;

- Location exclusivement aux Réalvillois avec interdiction de sous-louer la salle.
- Location UNIQUE des deux salles pour un seul tarif :

**Tarif ÉTÉ** (de mai à octobre) : 500 € / - **Tarif HIVER** (de novembre à avril) : 600 €

Caution location : 1 500 € / Caution ménage : 200 €

Gratuité illimitée dans l'année pour les associations de la Commune.

## PRÊT DE MOBILIERS AUX ADMINISTRÉS

Nous vous rappelons que les administrés peuvent bénéficier toute l'année de tables et de chaises à titre gracieux.

Compte tenu du nombre croissant des demandes et afin de cadrer les prêts, il a été voté lors de la séance du 10 juillet 2020 un règlement intérieur afin de fixer les obligations de l'utilisateur ainsi que les modalités.

La réservation doit se faire dans un délai minimum de 2 jours avant la date de prêt. Elle doit indiquer le nom, prénom et coordonnées de l'utilisateur ainsi que le nombre souhaité de tables et de chaises.

*Prise de contact avec le secrétariat de Mairie par téléphone ou par mail*

*(05.63.31.04.41. ou [mairie-realville@info82.com](mailto:mairie-realville@info82.com))*

Un état des lieux est réalisé au moment du retrait et à la restitution du matériel.

Contrat de prêt : la signature du règlement est obligatoire au moment du retrait du matériel.

**Un chèque de caution de 10€ par chaise et 20€ par table** est demandé à l'ordre du Trésor Public.

Le chèque ne sera pas encaissé si le matériel est restitué en bon état et dans les délais et sera rendu à l'administré.

Dans le cas contraire, les éléments dégradés ou manquants seront dus sous 24h en Mairie, à défaut, nous procéderons à l'encaissement du chèque de caution.

Il est rappelé que le transfert des tables et chaises est à la charge de l'administré.

**NOS ENFANTS, CITOYENS RÉALVILLOIS.**



**LA GALETTE DES ROIS**



*La recette de la traditionnelle galette des Rois : une recette facile et exquise...  
N'oubliez pas d'y cacher une fève !*

Préparer la crème d'amande :



1  
Battre 2 min  
2 oeufs et  
100g de sucre



2  
Ajouter  
100g de beurre  
100g de poudre d'amandes  
et 1 pincée de sel

MONTER LA GALETTE :



3  
Mélanger 1 jaune d'oeuf  
et 1 càs d'eau



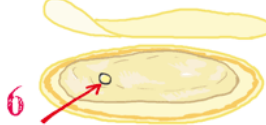
4  
Dessiner un cercle  
au bord de la  
première pâte



5  
Etaler la crème  
d'amande  
au centre de la pâte



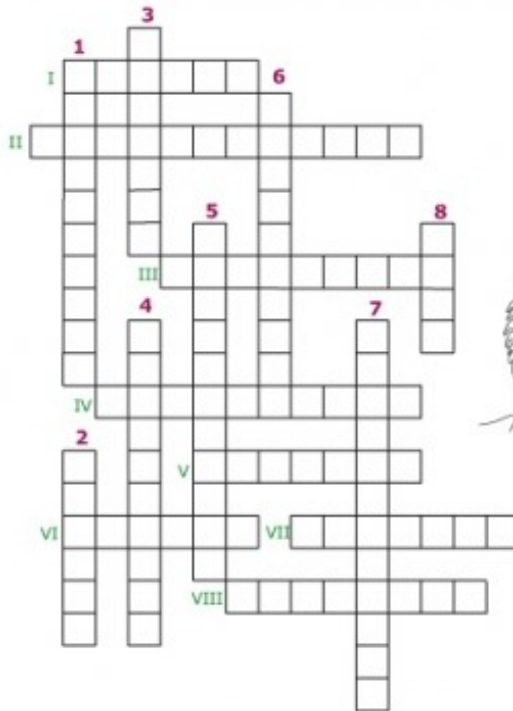
7  
Recouvrez  
de la deuxième pâte



6  
N'oubliez pas la fève !



8  
Soudez joliment les bords  
et au four 200°C 30min

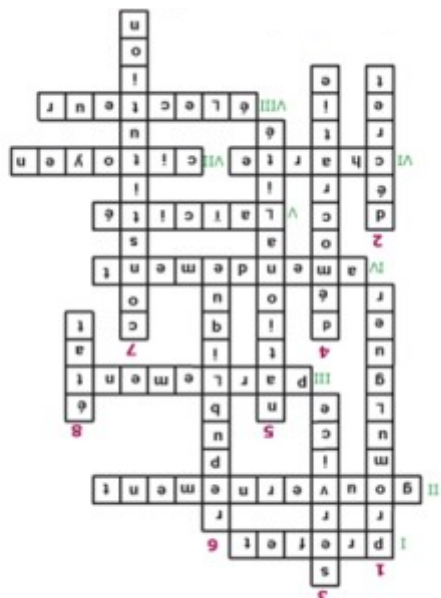


Définitions :

1. Action de signer pour le chef de l'Etat et permettre à la loi d'être appliquée
2. Texte écrit par le président ou le 1er ministre et qui a valeur de loi
3. Il peut être civique, public, national dans tous les cas lié à une activité sociale
4. Lorsque l'ensemble des citoyens a le pouvoir
5. Appartenance à une nation
6. Régime politique gouverné par les représentants des citoyens
7. Texte fondamental qui organise l'Etat et définit ses grands principes
8. Territoire délimité par des frontières et dirigé par un gouvernement indépendant

- I. Fonctionnaire qui représente l'Etat dans un département ou une région, il est nommé par le Premier ministre
- II. Ensemble des ministres qui ont le pouvoir exécutif
- III. Assemblée de députés (en France Assemblée nationale et Sénat)
- IV. Modification d'un texte de loi
- V. Système séparant la religion de la société civile
- VI. Document écrit qui précise les droits et les libertés
- VII. Homme ou femme majeur(e) qui a des droits et des devoirs dans l'Etat dont il a la nationalité
- VIII. Citoyen qui peut voter

Réponses ci-dessous.





## « Dessine-moi la mairie de Réalville »

Dans le cadre de l'élaboration du bulletin municipal n°23, le maire de Réalville ainsi que son équipe municipale a décidé d'organiser un concours de dessins. Il était destiné aux élèves des classes de cm1/cm2 de l'école Chanterive de Réalville. L'objectif de ce projet était de développer au sein du travail en classe la notion d'administration municipale avec les rôles des divers intervenants (Maire, adjoints au Maire, conseillers municipaux, agents municipaux, avec les rôles et les missions...).

Les membres du jury se sont retrouvés le mercredi 14 décembre dernier afin d'élire le plus beau dessin. Tous les participants ont reçu un diplôme de participation. Vous pourrez admirer les œuvres dans le hall de la mairie durant tout le mois de janvier 2023.

**BRAVO!**



Le jury (composé de Monsieur André Mourgues, maire, Madame Raynaldy Ilona, adjointe aux finances et à la communication ainsi que Madame Beantes-Voirol, directrice de l'école élémentaire) a pris ce rôle très au sérieux.

La remise des récompenses a eu lieu le mercredi 11 janvier 2023.

**Félicitations à tous ces jeunes artistes !**

*Bravo à Fatima El Naddouchi qui remporte le concours. Vous pouvez admirer son dessin en première page du bulletin.*





## 24 gestes pour prendre soin de notre planète et de ses habitants

Parce que c'est si simple de faire ces quelques actions pour protéger notre planète et vivre mieux. Pourquoi s'en priver ?

### 4 gestes pour économiser l'eau

- Ne pas laisser l'eau couler lors du brossage des dents
- Préférer prendre une douche plutôt qu'un bain
- Laver sa voiture à l'éponge plutôt qu'au jet
- Utiliser un lave-vaisselle plutôt que faire la vaisselle à la main

### 4 actions pour économiser l'énergie

- Eteindre ses appareils électriques, pas juste en veille (ordinateur, TV, etc.)
- Eteindre les lumières en sortant d'une pièce
- Supprimer ses emails au fur et à mesure
- Utiliser des énergies renouvelables (panneaux solaires, géothermie, chargeur solaire portable en randonnée)

### 4 gestes pour réduire ses déchets

- Compacter ses emballages pour réduire le volume dans la poubelle
- Utiliser des recharges de produits et des batteries rechargeables
- Rapporter ses médicaments non utilisés à la pharmacie
- Recycler ! Tout simplement.

### 3 Actions simples pour lutter contre la pollution

- Utiliser un éco-transport (à pied, roller, vélo) ou prendre les transports en commun
- Faire du covoiturage
- Jetter ses mégots à la poubelle

### 6 gestes pour protéger la nature et les animaux

- Ne pas faire de feu de camps en pleine nature
- Ne pas jeter ses déchets dans la nature
- Prévoir des sacs poubelles en randonnées
- Ne pas cueillir fleurs/plantes inutilement pendant ses ballades
- Éviter les parcs animaliers et attractions avec animaux
- Ne pas déranger les animaux dans leur habitat naturel. Pas de selfie !

### 3 Actions consommation non sur-consommation

- Acheter local et bio
- Penser au commerce équitable
- Vendre/donner ses objets inutiles

Que vous soyez sédentaire ou bien voyageur, il y a tellement de gestes simples à faire au quotidien pour prendre soin de notre planète !

Les Géonautes - locataire de la Terre  
<http://geonautes.com/planete-et-habitants>



“ Il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes 7 milliards à les faire. ”





*Bonne lecture !*



# N° D'URGENCE ET N° UTILES

<p><b>LES NUMEROS A CONNAITRE EN CAS D'URGENCE</b></p>  <p>LES NUMEROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE LES SECOURS DEPUIS VOTRE MOBILE.</p>	<p><b>SAMU</b></p>  <p><b>15</b></p> <p>SITUATION DETRESSE VITALE INTERVENTION EQUIPE MEDICALE</p>	<p><b>POLICE</b></p>  <p><b>17</b></p> <p>SIGNALER ACTE ILLÉGAL INTERVENTION EQUIPE DE POLICE</p>	<p><b>POMPIERS</b></p>  <p><b>18</b></p> <p>SITUATION DE PÉRIL OU ACCIDENT CONCERNANT DES BIENS OU DES PERSONNES</p>
<p><b>GAZ</b></p>  <p><b>0 800 47 33 33</b></p> <p>24H/24 ET 7J/7 FERMER ARRIVÉE GAZ ET OUVRIR FENÊTRES</p>	<p><b>ELECTRICITE</b></p>  <p><b>09 726 750 xx*</b></p> <p>* le numéro du département</p> <p>POUR UNE COPPIRE OU PROBLÈME ÉLECTRIQUE</p>	<p><b>URGENCE EUROPE</b></p>  <p><b>112</b></p> <p>VICTIME OU TÉMOIN D'UN ACCIDENT DÈPUIS UN PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE</p>	<p><b>MALENTENDANT</b></p>  <p><b>114</b></p> <p>TOUTES URGENCES FONCTIONNE PAR SMS ET FAX</p>
<p><b>SOS MEDECIN</b></p>  <p><b>36 24</b></p> <p>24H/24 ET 7J/7 PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UN MÉDECIN</p>	<p><b>PHARMACIE</b></p>  <p><b>32 37</b></p> <p>24H/24 ET 7J/7 TROUVER LA PHARMACIE LA PLUS PROCHE</p>	<p><b>ENFANT EN DANGER</b></p>  <p><b>119</b></p> <p>ENFANT EN DANGER ? PARENT EN DIFFICULTÉ ? WWW.ALLO119.GOUV.FR</p>	<p><b>CENTRE ANTIPOISON</b></p>  <p>ANGERS 02 41 48 21 21 BORDEAUX 05 55 05 40 80 LILLE 0 800 98 98 98 LYON 04 72 51 50 11 MARBELLE 06 81 73 25 25 NANCY 03 83 28 90 90 PARIS 01 40 09 48 48 RENNES 06 99 59 22 22 STRASBOURG 03 88 27 27 28 TOULOUSE 06 81 77 74 47</p> <p>24H/24 ET 7J/7 CENTRE D'INFORMATION DES RISQUES</p>

MAIRIE de Réalville	05.63.31.01.41.
Agence Postale Communale	36.31 ( <i>colissimo</i> ) 36.39 ( <i>banque postale</i> )
Restaurant Scolaire	05.63.24.19.23.
École Communale Maternelle	05.63.67.12.37.
École Communale Élémentaire	05.63.31.04.70.
Gendarmerie de Caussade	05.63.93.06.00. ou 17
Perception de Caussade	05.63.93.09.63.
Préfecture du Tarn et Garonne	05.63.22.82.00.
SAUR urgence 24h/24h	05.81.91.85.06.



Centre hospitalier de Montauban	05.63.92.87.21.
ENEDIS urgence 24h/24h	09.72.67.50.82.
Service Technique France Télécom	39.01.
Pharmacie de garde	32.37.
Médecin de garde	39.66.
Maison communautaire Quercy Caussadais	05.63.93.09.63.
Cabinets Infirmiers :	
• boulevard Jean Delzars	05.63.28.27.74.
• 33 RD 820 Espace Jean Jaurès	06.80.98.07.02.

Chaque jour est unique et chaque année est une promesse de bonheur et de découvertes.

Meilleurs Vœux  
2023



André Mourgues, Maire de Réalville, son équipe municipale ainsi que les agents municipaux vous souhaitent une très belle année 2023.

Continuons de construire ensemble avec enthousiasme, dynamisme et confiance !